

LOCALISATION ET RÉGULATION DU FONCIER DESTINÉ À L'INVESTISSEMENT

Un comité d'assistance pour une meilleure gestion des marchés

Lire en page 6

52 MILLIARDS DE CENTIMES
POUR 72 PROJETS AU PROFIT
DE L'APC DE BELOUZDAD

Page 7

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 889 Jeudi 11 février 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

APPELANT À UNE MEILLEURE
PRISE EN CHARGE,
MARCHÉ DES ÉTUDIANTS
DE OUED AÏSSI (TIZI-OUZOU)

Lire en page 4

SECOUSSES TELLURIQUES À ALGER ET SES ENVIRONS

UNE ACTIVITÉ «**NORMALE**» SELON LES SISMOLOGUES

Lire en page 5



JUGEANT «INAPPLICABLE» L'OPTION DU RÉFÉRENDUM D'AUTODÉTERMINATION

RABAT TORPILLE LES NÉGOCIATIONS

A la veille du lancement du 2e round des négociations informelles entre le Front Polisario et le Maroc, prévues à West Chester (près de New York), les choses semblent mal engagées en prévision des ces discussions.

PAR SADEK BELHOCINE

Organisée à l'initiative de l'émissaire personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental, l'Américain Christopher Ross, la rencontre a débuté, hier, dans la banlieue de New York pour une réunion informelle de deux jours afin de préparer de nouvelles négociations officielles sur le Sahara Occidental.

Le royaume de Sa Majesté, Mohamed VI tient toujours à son plan d'«autonomie» du Sahara Occidental, si l'on en juge par la déclaration transmise hier de source officielle (marocaine), à l'AFP, appelant le Front Polisario à trouver une issue «réaliste» au conflit du Sahara Occidental, estimant que l'option d'un référendum d'autodétermination est «inapplicable».

Il semble donc que les positions marocaines n'ont pas évolué et restent en



Christopher Ross, émissaire du SG de l'ONU pour le Sahara Occidental.

l'état tels qu'exprimées lors des quatre premières sessions tenues à Manhasset près de New York et qui ont eu pour effet de bloquer les pourparlers pendant de longs mois. La déclaration ne s'arrête pas là. Elle ferme totalement la porte à de futures négociations. Il est dit aussi dans la déclaration que «la démarche basée sur un référendum à options extrêmes est inapplicable et qu'elle a été définitivement écartée».

On ne s'y prendrait pas autrement

pour faire capoter d'avance les négociations informelles qui portaient une lueur d'espoir pour les Sahraouis qui revendiquent «le droit à disposer d'eux-mêmes». Pourtant, la veille, le Front Polisario a réaffirmé «sa volonté de coopérer de manière constructive avec l'ONU, pour le règlement du conflit du Sahara Occidental».

Cependant, à l'issue de la réunion du conseil des ministres sahraoui, tenue sous la présidence du secrétaire général

du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, il est mis en exergue que «la disponibilité de la partie sahraouie à coopérer de manière constructive avec l'ONU se heurte à l'intransigeance du Maroc qui tente d'exiger des conditions préalables, afin d'imposer son fait accompli, à savoir l'occupation militaire illégale de territoires sahraouis». Des conditions préalables que le Front Polisario a toujours refusé pour s'asseoir autour de la table de négociation avec le Maroc.

Le champ d'action des négociateurs à ces discussions informelles est délimité par la partie marocaine qui souligne, selon cette source officielle, que «le recours au référendum est minoritaire dans la pratique onusienne, la majorité des situations ayant été résolues à travers les négociations entre les parties».

Tergiversations, louvoiement des autorités marocaines pour gagner du temps face à la pression qui s'exerce sur elles de la part de l'Onu et de ses principaux alliés dans la région pour engager des négociations «sérieuses» pour trouver une solution à la question du Sahara Occidental ?

Il y a un pas que les observateurs n'hésitent pas à franchir face à l'attitude du gouvernement marocain. C'est la chronique annoncée du torpillage des négociations. Une spécialité propre des autorités de Sa Majesté.

S. B.

Pourparlers informels hier à New York

PAR YOUNES DJAMA

Le Front Polisario et le Maroc ont entamé, hier dans la banlieue de New York, une réunion informelle de deux jours afin de préparer de nouvelles négociations officielles sur le Sahara Occidental. La réunion à huis clos, dans un centre de formation de la compagnie informatique IBM dans la petite ville d'Armonk, est organisée à l'initiative de l'émissaire personnel du secrétaire général de l'Onu pour le Sahara occidental, l'Américain Christopher Ross. Il s'agit de la seconde réunion de ce type, informelle, mais au niveau ministériel après celle qui s'était tenue à Vienne en août dernier. Le Maroc est représenté par son ministre des

Affaires étrangères Tayeb Fassi Fihri, le Polisario par Mahfoud Ali Beïba, président du Parlement sahraoui, selon le représentant du Polisario à l'ONU Ahmed Boukhari cité par l'AFP.

Ces entretiens, en présence d'observateurs algériens et mauritaniens visent, selon ses initiateurs, à trouver des points d'intérêt commun en vue de convenir d'une cinquième session de négociations sous l'égide de l'Onu, formelles celles-là, entre le Maroc et le Front Polisario, sur l'avenir du Sahara occidental. Jusque-là les quatre premières sessions, tenues à Manhasset près de New York, n'ont pas permis de rapprocher les positions et les pourparlers sont restés bloqués pendant de longs mois. «Il y a eu des tensions, sans

aucun doute, mais les deux côtés m'ont dit être prêts à venir à ces discussions dans un état d'esprit productif et sérieux et j'attends que ce soit le cas», a déclaré l'envoyé spécial de l'Onu au Sahara occidental, Christopher Ross, à des journalistes à la veille de l'ouverture des pourparlers.

«Il me tarde d'aider les deux parties à poursuivre leurs discussions et à examiner en profondeur les propositions qui sont sur la table», a-t-il ajouté.

De son côté, le Front Polisario a réaffirmé sa volonté de coopérer de manière constructive avec l'Onu, pour le règlement du conflit du Sahara occidental. «La disponibilité de la partie sahraouie à coopérer de manière constructive avec l'Onu, se heurte à l'intransigeance du

Maroc, qui tente d'exiger des conditions préalables, afin d'imposer son fait accompli, à savoir l'occupation militaire illégale de territoires sahraouis», a indiqué un communiqué, rendu public mardi, à l'issue de la réunion du Conseil des ministres sahraouis, tenue sous la présidence du secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz. Dans ce contexte, le communiqué diffusé par l'Agence de presse sahraouie (SPS) a mis l'accent sur «la répression et les graves violations des droits de l'Homme exercées par le Maroc dans les territoires sahraouis occupés, au sud du Maroc et dans les universités et instituts marocains».

Y. D.

TÉMOIGNAGE D'UNE MILITANTE SAHRAOUIE DES DROITS DE L'HOMME

«Pas de différence entre les prisons secrètes du Maroc et celle d'Abou Ghrib»

PAR INES AMROUDE

La militante sahraouie des droits de l'Homme, El Ghalia Djimi, a comparé les sinistres prisons secrètes du Maroc à celle d'Abou Ghrib en Irak et a appelé les "grandes puissances" à faire pression sur ce pays afin de permettre au peuple sahraoui de choisir librement son destin, à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination.

«Dans les prisons secrètes du Maroc, on vit la même situation que celle qui apparaît dans les fameuses photos de la prison d'Abou Ghrib, mais, malheureusement, sans aucune répercussion dans les médias», a-t-elle témoigné dans une interview au journal basque *Berria* repris par l'APS. «Nous avons toujours les yeux bandés sans savoir où nous étions et si

nous allions survivre, mais nous n'avions jamais eu peur, encore moins aujourd'hui», a encore rappelé l'activiste sahraouie qui a été portée disparue entre 1987 et 1991, enfermée dans une prison secrète au Maroc.

«Des centaines de familles sahraouies ont vécu la douleur des disparitions forcées», a-t-elle raconté en rappelant que sa grand-mère est portée disparue depuis avril 1984 et n'a aucune nouvelle d'elle à ce jour, à l'instar de centaines d'autres personnes.

El Ghalia, 48 ans, qui a partagé durant cette période la même cellule que sa compagne Aminatou Haidar, a dénoncé aussi le «harcèlement quotidien» du Maroc contre la population sahraouie dans les territoires occupés et, plus particulièrement, contre les défenseurs des droits de l'Homme.



El Ghalia Djimi.

«Malheureusement, comme conséquence, des entraves imposées par le Maroc à la diffusion de l'information, ce que nous souffrons ici (dans les territoires occupés)

n'a pas souvent une grande répercussion au niveau international», a déploré El Ghalia qui est la vice-présidente de l'Association sahraouie des victimes de violations des droits de l'Homme (ASVDH).

Dans ce sens, elle a expliqué que si l'activiste Aminatou Haidar avait observé sa fameuse grève de la faim dans les territoires sahraouis occupés, «peu de gens en auraient été informés».

Tout en soutenant les efforts de l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental, Christopher Ross, dans la relance du processus de dialogue entre le Front Polisario et le Maroc, elle a souhaité «l'implication sincère» des grandes puissances dans le règlement du conflit sahraoui.

I. A.

PRÉPARATION DU 9E CONGRES DU FLN

LES DERNIÈRES RETOUCHES

Le FLN a amorcé, hier, une des ultimes phases avant la tenue du 9e congrès dans un peu plus d'un mois.

PAR AMINE SALAMA

En effet la commission nationale de préparation de cet important rendez-vous organique s'est réunie, hier, sous la présidence du secrétaire général de l'instance exécutive du parti, qui a aussi, présidé, dans l'après-midi, une session de l'instance exécutive. Ces deux réunions, qui seront suivies aujourd'hui par une autre du conseil national, ont été comme prévu consacrées à la présentation et l'adoption des rapports élaborés par les sept sous-commissions relatives aux avant-projets de textes devant être soumis au congrès. Dans une très brève allocution à l'ouverture des travaux de la commission de préparation Abdelaziz Belkhadem a,



Abdelaziz Belkhadem, secrétaire général du FLN.

après avoir mis en exergue la richesse des débats de la base militante autour de ces avant-projets, indiqué que la commission s'est beaucoup référée, dans son travail, à la proclamation du 1^{er} Novembre et les textes doctrinaux du parti. Pour l'orateur, qui a ensuite estimé que la commission a accompli un travail sérieux, "il n'était pas facile de

se mettre sur toutes les questions déterminant les choix du parti pour les prochaines années". Belkhadem a fait référence aux débats des militants de base portant sur les sept avant-projets de textes en indiquant qu'il a été surtout question de la nécessité de renforcer la place du parti au sein de la société, ainsi que l'élargissement de sa présence. Il faut dire

que des assemblées générales ont eu lieu au mois de janvier au niveau des kasma et mouhafadhas. Il ne restera ainsi au FLN que l'élection des délégués au congrès ainsi que la tenue, au début du mois de mars ; des congrès régionaux auxquels n'assisteront, comme s'est évertué à le dire Belkhadem, que les délégués. Le nombre de ces derniers ainsi que des congrès régionaux seront déterminés par l'instance exécutive et le conseil national. Il en est aussi de la date de ce conclave. Belkhadem interpellé sur cette question à la fin de la réunion de la commission de préparation s'est refusé à indiquer la moindre date, se contentant juste de dire avoir émis des propositions de dates pour cet événement. Selon certaines indiscretions Belkhadem aurait proposé la période allant du 19 au 25 mars. Mais tout porte à croire que le début des travaux s'effectuera soit le 19 mars, une date symbolique qui coïncide avec la proclamation du cessez-le-feu ou le 20 mars. Pour ce qui est des

congressistes, l'on s'attend à la présence de 3.500 délégués et comme l'a déjà soutenu le secrétaire général de l'instance exécutive, les 2/3 seront élus au niveau de la base militante. Selon Saïd Bouhadja, membre du secrétariat national chargé du département de l'information et de la communication, chaque kasma élira un délégué, ce qui va porter leur nombre 1.574 personnes; le parti, a aussi prévu la présence de 540 femmes et 540 jeunes issus des organisations juvéniles et estudiantines.

Ces 1.080 délégués, a souligné hier Saïd Bouhadja, seront élus par la base militante. Et comme de tradition des délégués es-qualités, à l'exemple des ministres, députés et sénateurs prendront aussi part à ce congrès qui «n'a rien d'ordinaire», selon Belkhadem. Par ces propos ce dernier veut dire que le FLN a tourné la page des dissensions et des divisions des années précédentes, notamment avant et après le 8^e congrès de 2005.

A. S.

EN VISITE DE TRAVAIL DANS LA WILAYA DE OUARGLA

Belaiz loue la politique de réforme de la justice

« La politique de réforme de la justice porte ses fruits, et le citoyen commence à en percevoir l'impact sur le terrain, dans ses rapports avec l'appareil judiciaire », a affirmé le ministre de Justice, Tayeb Belaiz, en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ouargla. Insistant sur la qualité du travail de son secteur dans l'ensemble dans l'intérêt du justiciable, le premier responsable du département souligne que, «ces fruits se font sentir à travers le volet de la qualité, après qu'un ensemble de conditions aient été réuni», et ce dans «le cadre de cette stratégie associant simultanément les volets législatifs et judiciaires, la formation des magistrats, l'amélioration des structures judiciaires, leur modernisation, et l'amélioration du système pénitentiaire», précisant que tous ces volets sont «complémentaires et interactifs». Le citoyen, indique, Tayeb Belaiz, «perçoit sur le terrain cette amélioration dans l'acquisition de documents (casiers judiciaires, nationalité, extraits de jugement, exécution de jugements, accueil, structures». Néanmoins, le ministre n'est pas totalement satisfait. «Le travail reste toujours perfectible», a-t-il avoué, appelant les magistrats à passer à une autre

étape, celle d'«une qualité d'action». Dans ce cadre, il les invite: «d'aucuns, à quelque rang professionnel qu'ils soient, doivent se mettre au service du citoyen», estimant que «le citoyen, dans ses rapports avec la justice, a le droit de trouver l'espace et le meilleur accueil voulu, l'information et l'orientation recherchées et une célérité dans le traitement de ses affaires dans les meilleures conditions possibles». Selon lui, cet «état d'esprit prend forme au sein de l'appareil judiciaire» et il est illustré, indique-t-il «par la possibilité pour le citoyen, dans certains tribunaux, de retirer,

dans la journée, des extraits de jugements et autres documents judiciaires», et aussi par «l'effet exécutoire des jugements prononcés en définitif».

Pour ce dernier point, Tayeb Belaiz signale que «l'Algérie figure parmi les premiers pays en matière d'exécution des jugements dans le civil, atteignant une moyenne de 73,7% à l'échelle nationale, alors que la moyenne internationale ne dépasse pas les 60%». Il relève dans ce sens que «l'importance de l'exécution des jugements, constitue aussi un paramètre d'évaluation de la justice d'un pays». Il est

à signaler que lors de cette visite d'une journée dans la wilaya de Ouargla, le ministre, a inspecté le nouveau siège de la Cour de justice et le centre régional d'archives en réalisation, lancé les travaux du projet de construction d'un établissement pénitentiaire en milieu ouvert à Hassi-Ben Abdallah et inauguré le siège du service extérieur de réinsertion des prisonniers et poursuivra sa tournée par la visite des sièges du tribunal et du tribunal administratif de Ouargla, ainsi que le pôle pénal spécialisé de cette ville.

S. B.

EN TROIS ANS SEULEMENT

5.575 condamnations dans des affaires liées à la corruption

La corruption, sous toutes ses formes, est un phénomène que les sociétés ont "de tout temps connu" et qui doit être "traitée dans la sérénité", a déclaré hier le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Tayeb Belaiz. «La corruption a existé dans les anciennes sociétés et l'est toujours, même dans les pays se disant des plus développées et disposant de systèmes de gestion des plus transparents», a affirmé le ministre, en marge de sa visite à Ouargla. Pour le combattre, l'Algérie a mis en place un arsenal juridique, a indiqué M. Belaiz, citant en exemple la loi contre la corruption de 2006, l'amendement de certaines dispositions du code de procédure pénale liées à l'investigation et l'instruction de ce genre d'affaires, la mise

en place de pôles judiciaires spécialisés, dont un à Ouargla, et la formation des magistrats. «Les chiffres prouvant l'action de la justice sur ce registre sont éloquentes, puisque depuis la parution de la loi de 2006, voire depuis le 2^e semestre 2006 jusqu'à 2009, la justice algérienne a prononcé 5.575 condamnations dans des affaires liées à la corruption, sans compter les affaires en instruction ou en cours de traitement judiciaire» a signalé le ministre de la Justice. «La corruption est répandue dans le monde, mais elle est traitée par voie de justice, dans un cadre de sérénité et de sagesse et dans la légalité, en accordant à chacun le droit de se défendre, pour ne léser aucune partie», a-t-il ajouté.

SELON LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS

LE LIBRE EXERCICE DES CULTES GARANTI EN ALGÉRIE

PAR OUIZA AREZKI

Le ministre des Affaires religieuses et de wakfs, Bouabdallah Ghlamallah a souligné, hier, à Alger que l'exercice des différents cultes était toujours garanti en toute liberté et sérénité en Algérie.

«L'Histoire retient que l'Algérie, qui a connu différentes religions, du christianisme à l'Islam, a toujours garanti à ses diverses communautés religieuses le

libre exercice de leurs cultes respectifs», a précisé M. Ghlamallah à l'ouverture des travaux d'un colloque international sur «L'exercice des cultes, un droit garanti par la religion et la loi». Concernant l'objectif de ce colloque auquel participent des spécialistes algériens et étrangers ainsi que des représentants d'institutions de différents pays, M. Ghlamallah a précisé qu'il visait à «dissiper le malentendu» autour de «prétendues restrictions à l'exercice des cultes» en Algérie, souli-

gnant que la société algérienne «est tolérante et n'attend aucunement à la liberté d'autrui, chrétiens et juifs compris».

Soulignant qu'«aucune église n'a été fermée dans le pays», le ministre a indiqué que l'«Algérie a garanti aux chrétiens l'exercice de leur culte en toute liberté et sérénité dans les lieux destinés à cet effet conformément à l'ordonnance régissant l'exercice des cultes, promulguée en 2006». L'archevêque d'Alger, Ghaleb Bader, a, pour sa part, souligné qu'il n'y

avait «aucun dépassement dans l'exercice du culte chrétien en Algérie», se félicitant de l'ordonnance régissant l'exercice des cultes, promulguée en 2006.

Dans ce contexte, l'archevêque d'Alger a affirmé qu'il «approuvait totalement» les dispositions générales prévues par l'ordonnance, d'autant plus qu'elles «rejoignent les principes de l'Eglise sur l'exercice du culte chrétien dans des lieux destinés à cet effet».

O. A.

BOUMERDÈS : AU QUATRIÈME JOUR DE LEUR DEBRAYAGE

Les travailleurs de VRD Plus ne décolèrent pas

Les 200 travailleurs de VRD Plus dans la wilaya de Boumerdès ne décolèrent toujours pas. Au quatrième jour de leur action de protestation, initiée afin de réclamer le paiement de leurs arriérés de salaire, les travailleurs ne savent plus à quel saint se vouer. Devant le mutisme des responsables de leur entreprise, qui traverse une période financière difficile, les protestataires menacent de durcir le ton jusqu'à satisfaction de leur doléance. La situation dans laquelle se trouve actuellement l'entreprise, est due essentiellement au retard, accusé par les pouvoirs publics, pour la restructuration de groupe EPLF. «Depuis l'année 2003, les activités de VRD Plus sont restées gelées», nous dit-on avant de reprendre «au mois de novembre dernier». Ainsi, l'instabilité du marché des matériaux de construction, notamment la flambée des prix du ciment, a également contribué, sans doute, à y jouer un grand rôle, nous-dit-on encore. D'autre part, les créances non réglées, contractées par des clients auprès de ladite entreprise, n'ont fait qu'accroître l'enlisement de celle-ci dans la crise.

Par ailleurs, la situation des travailleurs, qui dans la majorité des cas, enregistrent plusieurs années de service, demeure opaque. C'est le cas d'un ouvrier exerçant au niveau d'un chantier sis à Boudouaou, dont la situation est plus que précaire puisqu'il attend toujours d'être titularisé après avoir accumulé 12 ans de service. «Nous sommes dans une totale précarité, nous avons alerté les responsables avant même le transfert et l'assimilation de groupe, mais nos doléances n'ont pas été prises en considérations», nous dira un ouvrier exerçant au niveau du chantier des 40-Villas de Boudouaou. Dans la matinée d'hier, une réunion entre les syndicalistes et les responsables de l'entreprise s'est tenue afin de tenter de trouver les solutions à la doléance des travailleurs. Il a été convenu le paiement d'un mois de salaire ainsi que 60 % d'un deuxième salaire effectué le mois d'octobre dernier. «Cela toutefois à condition que les travailleurs rejoignent leurs postes», nous dit-on. Mais les travailleurs rejettent cette solution et exigent le paiement de la totalité de leurs arriérés de salaire.

T. O.

SIT-IN DES PRATICIENS ET PSYCHOLOGUES DEVANT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Les médecins crient leur colère à la face de Barkat

Un rassemblement gigantesque a été observé, hier, devant le siège du ministère de la Santé, à Alger. Arborant leurs blouses blanches, plusieurs centaines de médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens, dentistes et psychologues du secteur public ont conjointement manifesté contre le mépris du ministère de tutelle et des pouvoirs publics face à leurs cris de détresse qui demeurent sans le moindre écho.

PAR AMEL BENHOCINE

Durant plus d'une heure, les blouses blanches n'ont cessé de lancer des SOS au président de la République, suite au silence observé par les instances concernées. «SOS Bouteflika» a résonné aux alentours des quartiers d'El Madania. D'ailleurs, un courrier a été déposé, hier matin, au niveau de la Présidence, dans lequel les représentants de l'Intersyndicale demandent à être reçus par les plus hauts responsables du pays. «On frappera à toutes les portes.

On ne compte pas baisser les bras, on poursuivra notre mouvement de protestation jusqu'au bout», a lancé le Dr. Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP). La manifestation, qui s'est déroulée dans le calme, a été encadrée par un important service d'ordre.

Cette présence imposante des forces antiémeutes a d'ailleurs fait réagir certains manifestants. «Pourquoi mobiliser tout ce renfort sécuritaire pour un simple sit-in des médecins ? On est des intellectuels, pas des voyous», a déploré un médecin spécialiste. «Notre protestation restera dans un cadre civilisé, n'ayez crainte !» lance un médecin aux agents



Les praticiens, hier, devant le ministère de la Santé.

Ph / F. Boudiat

de sécurité. Bien que les manifestants demandent le départ du premier responsable du secteur, Saïd Barkat, le docteur Merabet dira que «le départ du ministre n'a jamais été notre revendication, bien que l'on se demande à quoi sert-il ?». Il ajoute plus explicite : «Tout ce que nous voulons, c'est un responsable crédible et qui assume ses responsabilités».

En outre, les présidents du SNPSP et du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), ont énergiquement dénoncé la manipulation «déloyale» du ministère de la Santé. Selon eux, la tutelle tente d'embrouiller la détermination des praticiens, en créant un syndicat-maison, en l'occurrence le Syndicat national des médecins généralistes de la santé publique (SNMGSP).

Ce dernier a, selon un écrit émis par le ministère de la Santé et adressé aux directions de santé publique, appelé les praticiens à reprendre leur travail, tout en affirmant son entière satisfaction de son statut particulier. «Ce syndicat n'a jamais fait de grève et n'a jamais revendiqué quoi que se soit pour pouvoir se déclarer satisfait», a déploré le Dr. Merabet. A ce titre,

une plainte, précise-t-on, a été déposée hier auprès du Bureau international du travail (BIT), dénonçant la manipulation du ministre de la Santé, lequel tente de casser le mouvement de protestation des syndicats en utilisant des moyens administratifs. Pour rappel, le SNPSP et le SNPSSP observent une grève depuis, respectivement, le 21 décembre et le 4 janvier, tout en assurant le service minimum (urgences médicales).

Ils réclament, entre autres, l'amendement du statut particulier du praticien de la santé publique, l'installation d'une commission mixte pour le régime indemnitaire, ainsi que l'application du décret relatif à l'aménagement des horaires de travail hebdomadaires dans la Fonction publique. Quant au syndicat des psychologues (SNAPSY), ce dernier a dénoncé le désengagement des pouvoirs publics, notamment après le report, à deux reprises, de la réunion de réflexion avec les responsables du ministère de tutelle.

Le président du SNAPSY, Khaled Keddad, compte soumettre un rapport sur leur situation délétère au président de la République.

A. B.

LE SNTE RENOUE AVEC LA PROTESTA

Grève de trois jours à partir du 22 février

Dénonçant le silence observé par le ministre de l'Éducation nationale, Boubekour Benbouzid, le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) a décidé d'observer une grève de trois jours, à partir du 22 février prochain. Selon un communiqué dudit syndicat, rendu public hier, les travailleurs de l'éducation sont également appelés à boudier la correction des devoirs et examens du troisième trimestre, de cette année scolaire. Toutefois, le SNTE a justifié le retour à la grève par la non prise en charge de la plateforme de revendications. Des revendications qui s'articulent autour de la promulgation du statut particulier, le dossier du régime indemnitaire,

des œuvres sociales ainsi que la médecine du travail. Quant à la question de la retraite, le syndicat a affirmé son rejet de la retraite anticipée qui est désormais limitée à 60 ans et accordée après 25 ans de service pour les travailleurs de l'éducation. Il revendique, à ce propos, la retraite sans conditions d'âge ainsi que la comptabilisation des deux années du service militaire à l'expérience professionnelle. En outre, le syndicat a appelé l'ensemble des autres syndicats autonomes à rejoindre leur mouvement de protestation pour la constitution d'une action commune pour, lit-on dans le communiqué, aboutir à des résolutions concrètes.

A. B.

REVENDIQUANT UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

Marche des étudiants de Oued Aïssi

«Pour une véritable université à Tizi-Ouzou» et d'autres slogans ont été scandés, hier, par des centaines d'étudiants à Tizi-Ouzou. Il s'agit d'étudiants de l'université Mouloud-Mammeri et résidents dans les cités de Oued Aïssi. Il était 9 h, quand la foule s'est ébranlée à partir du site de Oued Aïssi, situé à 5 kilomètres de l'est du rectorat. Les étudiants ont scandé tout au long de leur trajet, sur la RN12, des slogans revendiquant un minimum de conditions de sécurité à l'intérieur de leurs cités. Les étudiants affirment être en proie à des agressions régulières de la part de voyous qui accèderaient facilement à l'intérieur de ces cités censées être sécurisées. Les étudiants ont marché, hier, à l'appel du Comité des cités de Oued Aïssi. Dans cette université, il existe trois cités au sein desquelles sont hébergés pas moins de 5.500 étudiants. Les résidences de Oued Aïssi, sont, de l'avis des étudiants, abandonnées et sans prise en charge effective. Une déclaration de ces étudiants avise : «L'étudiant se trouve prisonnier d'une administration qui se désintéresse de son devenir et refuse de réunir les conditions sociales, matérielles, intellectuelles et pédagogiques nécessaires pour la réussite de ses études». Les étudiants se sont dispersés par la suite dans le calme. Rappelons que le problème de l'intrusion d'étrangers à l'intérieur des cités universitaires se pose également pour les étudiants de Boukhalfa. Ces derniers, et à maintes reprises, ont observé des actions de protestation dans le but de dénoncer les agressions dont ils feraient l'objet de la part d'intrus.

L. B.

SECOUSSES TELLURIQUES À ALGER ET SES ENVIRONS

Une activité «normale» selon les sismologues

Le séisme d'hier, «est un séisme modéré à faible, ponctué par quelque événement dont la magnitude varie entre 3 et 4, 5», selon Hammou Djellit directeur de la recherche en sismologie.

PAR OURIDA NAIT ALI

Un séisme d'une magnitude de 4,1 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré, hier, par le Graag. L'épicentre de la secousse se situe à dix kilomètres au nord de Reghaïa. Une secousse de plus, en quelques jours seulement. Les Algérois sont drôlement «secoués» par cette cascade de soubresauts issus des entrailles de la terre et qui provoquent des angoisses à tout un chacun. Cette activité est-elle normale ou anormale ?, c'est ce que la population tente de comprendre. Hammou Djellit directeur de la recherche en sismologie, contacté par le *Midi Libre* rassure et explique ce phénomène. Selon lui, «ce n'est point une activité sismique anormale par rapport à la moyenne mensuelle nationale».



Hammou Djellit, directeur de la recherche en sismologie au Graag.

Statistiquement, il est établi que «le réseau national de surveillance sismique (le Graag) à Alger enregistre chaque mois 60 secousses parfois même jusqu'à 70». Géographiquement, «cette activité est répartie sur la zone qui s'étend entre l'Atlas saharien et la Méditerranée, c'est-à-dire le Nord algérien». M. Djellit confie que pour le séisme enregistré hier, «il s'agit d'un séisme modéré à faible, ponctué par quelque événement dont la

magnitude varie entre 3 et 4, 5». Il relève que «la plupart de ces secousses sont de magnitude inférieure à 3 et ne sont pas ressenties par la population». Au-delà de ce seuil, «à l'exemple des séismes qui ont touché récemment Reghaïa et Chéraga dont la magnitude et supérieure à 3, 2 les secousses sont ressenties par la population», affirme le directeur. Ce dernier tient à souligner que la succession de séismes de faible amplitude, qui sont enregistrés

à travers le nord du pays «ne sont que le fait d'une activité normale qui s'intègre bien dans l'activité sismique mensuelle algérienne», notant particulièrement que «la région de Boumerdès recèle une faille active». M. Djellit voit même dans cette activité sismique un signe positif. Selon lui, «ces secousses modérées à faible intensité, si elles se répètent de façon permanente, permettent d'évacuer par petites doses l'énergie qui s'accumule», rappelant que «chaque jour nous enregistrons 2 à 3 séismes dont la plupart ne sont pas ressenties». Pour lui, «il est faux de dire qu'il y a une recrudescence de l'activité sismique ou qu'elle est anormale par rapport au nombre de secousses enregistré ces derniers jours». Il est tout aussi faux, s'insurge-t-il «de prévoir un séisme dans un temps donné». Il reste, pour ce chercheur, que la meilleure façon de limiter les effets dévastateurs d'un tremblement de terre est de «construire conformément aux normes antisismiques et surtout de les respecter».

O. A. A.

DAHOU OULD KABLIA L'A ANNONCÉ HIER

Les dépenses des APC soumises au contrôle a priori

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les dépenses des assemblées locales seront dorénavant soumises au contrôle a priori par les inspecteurs du ministère des Finances. L'annonce a été faite, hier, par le ministre délégué chargé des Collectivités locales sur les ondes de la Radio nationale. «Aucune dépense ne sera validée sans l'aval des contrôleurs», a affirmé Dahou Ould Kablia, tout en expliquant que ces mesures entrent dans le cadre de l'assainissement des collectivités locales afin de parer aux malversations et à l'endettement des communes. Les contrôleurs des ministères de l'Intérieur et des Finances veilleront sur l'applicabilité des programmes de développement municipaux et leur régularité vis-à-vis des ressources financières dont disposent les différentes communes, a ajouté le ministre délégué, rappelant dans la foulée que l'Etat a déjà absorbé les dettes des communes en 2002 et en 2008. Ces mesures rigoureuses, qui riment avec les efforts de l'Etat à mettre fin aux détournements et lutter contre le phénomène de corruption, seront effectives dès l'entrée en vigueur du nouveau Code communal et de wilaya, qui sera prochainement soumis au gouvernement. A propos de ce nouveau Code qui régira les assemblées locales, Ould Kablia a indiqué qu'il vise une meilleure implication des citoyens dans la gestion de leurs APC dans le cadre d'une «démocratie par-

icipative». Il prévoit, entre autres, l'élection du maire à la majorité absolue ou relative par les membres de l'Exécutif, avec des prérogatives un peu plus renforcées, mais sans pour autant se départir de sa «tutelle», le chef de daïra et le wali, auxquels il devrait rendre des comptes. «La tutelle est partout existante dans le monde, et c'est une façon de contrôler la gestion des assemblées», a argumenté le ministre délégué chargé des Collectivités locales. En outre, le recours à la gestion déléguée de certains projets communaux, l'auto-financement d'autres projets par des crédits bancaires et l'intercommunalité dans la réalisation et la gestion de certains autres projets

d'envergure sont autant de nouveautés véhiculées par le nouveau Code communal et de wilaya. Concernant le nouveau découpage administratif, l'invité de la Radio a estimé qu'il souffre «de grands problèmes dans l'applicabilité de la décision», indiquant que le nombre de wilayas déléguées prévues est tellement important qu'il requiert des moyens humains et matériels colossaux pour sa mise en place. «Le président de la République a instruit d'approfondir davantage ce projet», a-t-il révélé, pour dire que ce nouveau découpage ne sera pas prêt du jour au lendemain et qu'il faudrait un peu plus de temps pour le voir se concrétiser.

M. C.

GUÉ-DE-CONSTANTINE (ALGER)

Incendie à l'unité «Biotic» de Sidal

Un incendie s'est déclaré, hier, à l'aube, dans un stock de matières premières pour la fabrication de produits pharmaceutiques au niveau de l'unité «Biotic» du groupe Sidal de Gué-de-Constantine (Alger). Le responsable chargé de l'information à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le sous-lieutenant Noufel Redouane Houara, a indiqué que «cet incendie - qui n'a fait aucune victime- s'est déclaré aux environs de 4h30 et a été totalement maîtrisé grâce à l'intervention des services de la Protection civile». L'intervention rapide des agents de la Protection civile, a-t-il ajouté, «a permis de circonscrire l'incendie au niveau du stock qui s'étend sur une surface de 462 m²». Un responsable de l'unité Sidal de Gué-de-Constantine a, pour sa part, souligné que cet incendie «a touché un stock et non l'unité de production, ce qui n'influe pas sur l'activité de l'entreprise dont les autres sections fonctionnent normalement». S'agissant des causes de l'incendie, le même responsable a indiqué qu'elles ne sont pas encore identifiées.

R. N.

CONCURRENCE ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE

Des experts étrangers préconisent une régulation autonome

Des experts internationaux ont souligné, hier à Alger, l'importance de la politique de concurrence en tant qu'élément essentiel du développement économique et de l'amélioration de la gestion. Intervenant à l'occasion du séminaire sur «L'intégration de l'Algérie dans le système économique mondial : la contribution de la formation», le Dr. Frédéric Jenny, magistrat à la Chambre commerciale, économique et financière de la cour de cassation en France, a affirmé que «l'exercice efficace de la concurrence est d'autant plus important dans les pays en voie de développement que leurs économies sont fortement concentrées et qu'une grande partie de la population a des moyens très limités». Il a expliqué dans sa communication sur les enjeux de la régulation des marchés dans une économie concurrentielle, que «l'autorité de concurrence doit être indépendante de l'exécutif et des milieux d'affaires pour être crédible et efficace». Il a soutenu, à ce titre, que la coopération régionale et internationale en matière de concurrence «est une nécessité compte tenu de la globalisation», estimant que «le droit de la concurrence et les institutions de concurrence doivent être adaptés aux capacités et aux spécificités de chaque pays».

Selon cet expert, le plus dur pour une autorité de concurrence est la création d'une culture de concurrence car elle implique souvent une révolution des mentalités. Abondant dans le même sens, Philippe Brusick, consultant du développement et enseignant à l'université de Genève, a estimé que «pour assurer l'existence de la concurrence, il ne suffit pas de libéraliser». Selon cet expert, «il faut impérativement appliquer un droit effectif de la concurrence d'où la nécessité d'avoir une autorité de la concurrence qui puisse agir avec efficacité». Brusick a relevé, en outre, l'importance de conférer à l'autorité de régulation la tâche de «former une véritable culture de la concurrence» à côté de ses missions de contrôle et de répression des fraudes. Intervenant à son tour, Lothar Maier, conseiller en politiques de protection du consommateur et professeur à l'université de Hambourg, a affirmé que dans l'économie de marché, «la concurrence seule ne garantit pas la protection du consommateur». Il a souligné que des défaillances du marché doivent être corrigées, mettant l'accent sur l'obligation de mettre en place un système moderne de protection des consommateurs. Ce consultant a relevé également la nécessité d'éduquer et d'informer le consommateur en mettant en exergue le rôle des associations de consommateurs, notamment en ce qui concerne la sensibilisation des consommateurs et d'assistance légale, de médiation et conseil à la consommation.

R. N.

COTISATION DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE AU FONDS DE GARANTIE DES ASSURÉS

Le taux fixé par arrêté ministériel

Le taux de la cotisation annuelle des sociétés d'assurance ou de réassurance et des succursales de sociétés d'assurance étrangères agréées au Fonds de garantie des assurés (FGA), a été fixé par un arrêté ministériel publié au Journal Officiel.

Le taux de cette cotisation est fixé à 0,25% des primes émises, nettes d'annulations, arrêtées au 31 décembre de l'exercice précédant l'exercice considéré, selon cet arrêté.

Le texte, qui entre dans le cadre des modalités d'organisation et de fonctionnement ainsi que les conditions financières du FGA, définit également les modalités du versement de cette cotisation et le délai de son recouvrement.

La cotisation doit être versée au compte ouvert à cet effet par le Fonds et recouvrée, au plus tard, à la fin du mois de septembre de l'exercice considéré, précise l'arrêté.

Il est à rappeler que le secteur des assurances en Algérie devrait clôturer l'année 2009 avec un chiffre d'affaires de 76 milliards DA contre 67,6 milliards DA en 2008, soit une progression annuelle de 12%, selon les chiffres communiqués récemment par le Conseil national des assurances (CNA).

Le marché algérien des assurances demeure dominé par les entreprises traditionnelles (SAA, CAAR, CAAT, CNMA) qui détiennent près de deux tiers de parts de marché.

R. E.

PROGRAMME FACICO

Des cadres du ministère du Commerce en formation

Plus d'un millier de cadres du ministère du Commerce bénéficient d'une formation et de voyages d'études entrant dans le cadre du programme algéro-européen d'Appui à la facilitation du commerce (Facico), a indiqué, mercredi à Alger, le chef de ce projet, Mme Marie-Jo Char. Financé conjointement par l'Union européenne et le gouvernement algérien, ce plan de formation a été lancé en septembre 2009 et devra durer jusqu'à décembre 2010. Selon Mme Char, qui s'exprimait en marge d'un séminaire sur "l'intégration de l'Algérie dans le système économique international", rapporte l'APS, ce programme a pour objectif essentiel de "répondre aux besoins spécifiques en formation des cadres et fonctionnaires du ministère du Commerce et de ses structures associées". Ce qui devra permettre aux bénéficiaires de "mieux maîtriser les règles commerciales découlant de l'application d'accords internationaux et la gestion des risques liés à la sécurité des consommateurs", a-t-elle expliqué. Il s'agit également de doter ce ministère d'une capacité de formation permettant la transmission des compétences acquises au-delà de la durée du projet, notamment par la formation de formateurs qui prendront en charge le centre de formation que le ministère projette de réaliser, a-t-elle poursuivi. D'ailleurs, un nombre de 275 formateurs et de 50 responsables, chargés des ressources humaines, figurent parmi les 1.140 cadres concernés par cette formation.

LOCALISATION ET RÉGULATION DU FONCIER DESTINÉ À L'INVESTISSEMENT

Un comité d'assistance pour une meilleure gestion des marchés

La gestion du foncier destiné à l'investissement bénéficiera, désormais, d'une meilleure organisation à la faveur de la publication du décret exécutif numéro 10 du 12 janvier 2010 portant organisation, composition et fonctionnement du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier, publié dans le Journal officiel du 17 janvier 2010.

PAR YOUNES DJAMA

Ledit décret stipule que le comité en question est présidé par le wali ou son représentant et comprend les P/APC et le directeur des domaines de wilayas. Aussi, le comité sera chargé, à la fois, de proposer la concession aux enchères publiques, ouvertes ou restreintes, des terrains disponibles conformément à l'article 11 du décret exécutif numéro 09-152 du 2 mai 2007 et définir la stratégie d'investissement dans la wilaya.

Mais aussi, contribuer à la régulation et l'utilisation rationnelle du foncier destiné à l'investissement dans le cadre de la stratégie arrêtée par la wilaya, en tenant compte, notamment, des équipements publics.

En outre, le comité aura à proposer au Conseil national de l'investissement (CNI), par le biais du ministre chargé de la Promotion des investissements, toute



Le foncier destiné à l'investissement bénéficiera d'une meilleure organisation.

demande de concession éventuelle de gré à gré, de même qu'il sera appelé à accompagner toute initiative de promotion foncière, publique ou privée, pour la production de terrains aménagés et équipés destinés à recevoir des investissements.

Egalement, ledit comité devra assister les investisseurs à localiser les terrains d'implantation de projets d'investissement, à mettre à leur disposition les informations relatives aux disponibilités foncières destinées à l'investissement par tous les moyens de communication, et aussi évaluer les conditions de fonctionnement du marché foncier local.

Outre de proposer au gouvernement la création de nouvelles zones industrielles et de nouvelles zones d'activité conformément à la législation et à la réglementation

en vigueur, le comité aura à suivre et évaluer l'implantation des projets d'investissement et enfin devra constater la mise en service des projets d'investissement conformément à la réglementation. Ce nouveau comité devra insuffler une nouvelle dynamique aux investissements tant nationaux qu'étrangers.

D'ailleurs il n'est un secret pour personne que l'accès au foncier industriel a toujours été la principale entrave à l'investissement en Algérie malgré les mesures adoptées par le gouvernement. Car, en dépit des mesures décidées par l'Etat pour le renforcement de la réglementation, notamment l'ordonnance numéro 08-04 du 1^{er} septembre 2008, le problème du foncier industriel était resté entier jusque-là.

Y. D.

UTILISATION DES EAUX RÉSERVÉES À L'INDUSTRIE

Les modalités de concession établies

Un décret exécutif fixant les modalités de concession d'utilisation des ressources en eau en vue d'assurer un approvisionnement autonome de zones ou unités industrielles, vient d'être publié au Journal officiel n°4, rapporte l'APS.

Ledit décret précise les modalités de concession, d'utilisation des ressources en eau par l'établissement, d'installations, de prélèvement d'eaux souterraines ou superficielles, y compris par raccordement sur des systèmes d'adduction d'eau, en vue d'assurer un approvisionnement autonome de zones ou unités industrielles.

Le texte définit les installations de prélèvement des eaux souterraines ou superficielles comme l'ensemble des infrastructures et leurs équipements établis soit au niveau de puits, forages ou captages de source, soit au niveau d'ouvrages de dérivation ou de retenues d'eaux superficielles, et les installations de raccordement sur un système d'adduc-



tion d'eau. Il s'agit, également, précise le décret, de toutes les infrastructures et leurs équipements établis au niveau d'ouvrages hydrauliques assurant la mobilisation, le traitement, le transport ou le stockage d'eaux souterraines ou superficielles. La concession, selon le décret,

s'effectue sur la base d'un cahier des charges auquel doit souscrire tout concessionnaire qui peut être un organisme de gestion d'une zone industrielle ou toute personne physique ou morale, exploitants d'une unité industrielle implantée en dehors d'une zone industrielle. Cette activité doit faire

l'objet d'une demande adressée à l'administration de wilaya chargée des ressources en eau et doit contenir notamment des indications sur le volume journalier d'eau à utiliser, le plan des installations projetées pour assurer le prélèvement d'eau ou le raccordement à un système d'adduction. Selon le texte, la concession donne lieu au paiement par le concessionnaire des redevances selon les modalités de facturation et de recouvrement fixées par la législation et la réglementation en vigueur.

Le décret précise encore que la concession est personnelle, incessible et ne peut faire l'objet de location à des tiers. Par ailleurs, les organismes de gestion des zones industrielles et les personnes physiques ou morales exploitants d'unités industrielles implantées en dehors d'une zone industrielle, disposant d'un approvisionnement autonome en eau, ont un délai d'un an pour se mettre en conformité avec les dispositions de ce décret.

Y. D.



COMMUNE MOHAMED-BELOUZDAD

Programme ambitieux avec pour souci majeur le logement

La commune de Belouizdad a, selon son président Mohamed Agoun, tracé un programme particulièrement ambitieux pour l'année 2010. Il faut dire que 2009 a été également un excellent cru en matière de concrétisation de divers importants projets. Le souci majeur dans cette commune, reste sans conteste, le logement. L'offre est en effet loin de répondre aux milliers de demandes.

PAR CHAFIKA KAHLAL

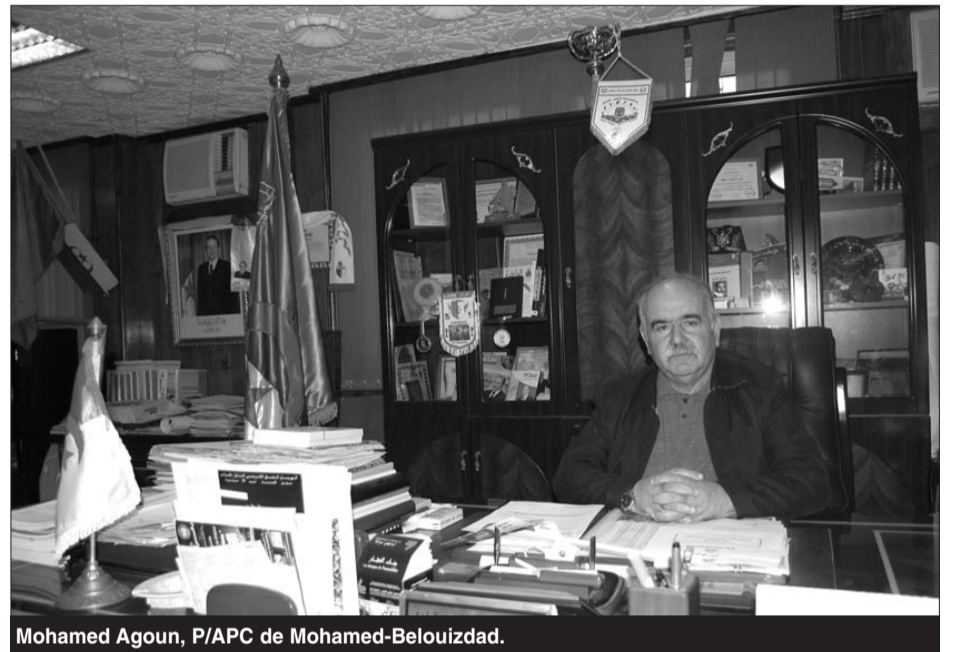
L'année 2010 a débuté sur une bonne note au sein de la commune de Belouizdad. En effet il y est enregistré une augmentation notable du budget. Ce dernier est passé à 59 milliards de centimes alors qu'il n'était que de 37 milliards en 2007 et 2008 avant d'atteindre 44 milliards de centimes en 2009.

Les "Covilles" ont commencé leur activité dans la commune de Belouizdad, tout de suite après la déclaration du budget annuel de l'APC pour cette année. Les "Covilles" sont des réunions se tenant entre les membres de l'assemblée populaire communale et les représentants des différents secteurs. L'objectif de ces réunions étant de négocier les grandes lignes des projets à réaliser au cours de l'année, valoriser et faire le point sur ce qui a été réalisé durant l'année écoulée, ou encore ce qui n'a pu être réalisé... en tirer les conclusions et tenter de rectifier le tir. Les "Covilles" servent également à transmettre aux élus les besoins et attentes des citoyens et rapprocher ainsi l'administration du citoyen. La commune de Belouizdad a commencé ces réunions depuis, nous dira le P/APC, la fin du mois

dernier soit le 23 janvier, avec le secteur culturel. Il nous expliquera que lors de ces réunions les représentants du secteur ont tracé leur programme et ont à l'occasion transmis leur ambitions pour cette nouvelle année. Le 30 de ce même mois (janvier) a été consacré au secteur du sport, le 6 février pour la culture et le 20 février prochain sera consacré à l'urbanisme et à l'environnement.

Le logement, épine dans le pied des élus

le secteur du logement reste le souci majeur des membres de la commune. «*la commune, hélas n'arrive pas à répondre à l'importante demande des citoyens. Cette demande dépasse les 4 mille par an alors que le quota de la commune ne peut malheureusement couvrir que 15% de cette demande. Notre quota a été de 470 logements seulement dans le cadre du logement participatif*», nous explique M. Agoun. Le problème majeur de la commune ajoute notre interlocuteur reste «*le manque flagrant d'assiettes de terrain, ce qui empêche tout projet de construction de logements*». En ce qui concerne les projets de logements participatifs, M. Agoun a tenu à nous expliquer que les projets de constructions des cités 150-Lgts et 720-Lgts localisées à Aïn Benian et appartenant à la commune de Belouizdad, n'ont débuté qu'à fin janvier alors qu'ils étaient prévus pour 2005. Ce retard a suscité l'ire des bénéficiaires, qui attendent depuis plus de quatre ans. Le maire de Belouizdad a, à cet effet, lancé un appel aux autorités concernées pour revoir les procédures appliquées jusque-là. En ce qui concerne les logements sociaux, M. Agoun nous affirme que la commune de Belouizdad, du moins depuis qu'il est à ses commandes, «*n'a bénéficié d'aucun quota de logements sociaux. Elle a bénéficié d'un quota de 60 logements social durant le mandat de mon prédécesseur alors que la demande était déjà de 6 mille logements*».



Mohamed Agoun, P/APC de Mohamed-Belouizdad.

Habitat précaire, 20 immeubles recensés

Concernant l'éradication des habitations précaires dans la commune de Belouizdad, le P/APC nous dira que 20 immeubles ont été classés "Rouge" au sein de la commune. «*La procédure administrative a été effectuée auprès de la wilaya d'Alger et nous attendons simplement les décisions de relogement des familles avant de procéder à la démolition de ces immeubles. Ce qui nous permettra en outre de récupérer des terrains*», nous dira M. Agoun. Ce dernier, en outre, dans le même sens, affirme que plus de 80% des habitations précaires dans la localité appartiennent à des privés. Ce qui explique les difficultés rencontrées pour les procédures de démolition, mais également leur vétusté en l'absence de tout entretien. Il est à noter que plus de 160 familles ont déjà été relogées dans des chalets en attendant leur relogement définitif. M. Agoun a tenu à nous affirmer que ses services sont à

l'écoute de tout citoyen demandeur de logement ou résidant dans des immeubles classés précaires. Il ne manquera pas d'aborder le dossier sensible des 83 familles expulsées de leurs logements par les propriétaires. Il nous indiquera que ce dossier est à l'étude et que ses services attendent une décision de justice, seule à pouvoir trancher. Cette situation, inédite dans la commune, est hélas le résultat de l'anarchie enregistrée dans le secteur privé et l'absence de directives et mesures strictes concernant les droits et devoirs aussi bien des locataires que des propriétaires. Le P/APC explique également qu'un programme a été initié pour lutter contre les quelques habitations illicites et bidonvilles. La commune a tracé un programme strict pour stopper ce phénomène, sans toutefois recourir à la démolition des maisons déjà érigées, mais en empêchant tout projet similaire, pour cela un contrôle permanent est nécessaire, nous explique-t-on.

C. K.

52 milliards de centimes pour 72 projets



La commune de Belouizdad a débloqué une enveloppe de près de 52 milliards de centimes pour la concrétisation de 72 projets de développement local. Ces projets concerneront, précise le P/APC «*l'ensemble des secteurs*». L'enveloppe a été dispatchée entre le secteur des travaux publics, le réaménagement des chaussées où plusieurs routes et ruelles dans la commune seront renouvelées, dira M Agoun. Ce seul secteur bénéficiera de 7,5 milliards de centimes et concernera 32 opérations ; le secteur du sport sera doté de 1,9 milliard de centimes pour la réalisation de 40 opérations. Les secteurs culturel et culturel auront 2,8 milliards de centimes pour 8 opérations, 3,2 milliards de centimes seront

consacrés à 13 opérations d'aménagement urbain et pour l'éducation. La commune a prévu, ajoute le P/APC, également une enveloppe de 6,1 milliards de centimes en collaboration avec la Ddirection de l'éducation qui «*s'est entendue avec la commune pour travailler de concert en répartissant entre elles les tâches*». 9 écoles sont au programme et bénéficieront de réaménagements. La part du lion, à savoir 33,7 milliards de centimes, sera réservée, dira M. Agoun aux quatre grands projets de la commune qui sont respectivement, le projet de redémarrage de la piscine communale qui sera transformée en salle omnisport et qui viendra désormais soulager les citoyens qui manquaient de sites de loisir, à

l'exception du Jardin d'essai qui reste, pour le moment, l'unique destination de détente pour les habitants. Ce projet est en cours et devrait s'achever à l'été de l'année en cours. L'autre grand projet est la couverture des tribunes du stade du 20-Août, la couverture du poulailler du stade Aït Saâda pour offrir un endroit protégé aux citoyens qui attendent dehors avant d'entrer au stade. Le dernier projet est la réalisation d'un club qui donnera, selon le P/APC, une bonne avance au secteur de la culture. Il est également prévue la transformation de la salle de cinéma, Stella, actuellement fermée, en centre culturel. Un montant de 18 milliards de centimes y sera consacré.

C. K.



TIPASA

Réhabilitation de l'oléiculture



La Direction des services agricoles et la Conservation des forêts de la wilaya de Tipasa ont lancé, conjointement, un vaste programme de réhabilitation de l'oléiculture. Ce programme, qui s'étale sur la période 2010-2014, prévoit la plantation d'oliviers sur une superficie de 900 ha

pour booster la production oléicole locale qui a atteint 26 mille quintaux en 2009. Ce programme ciblera 14 communes montagneuses à la faveur des programmes du sectoriel (PSD) et des projets de proximité et de développement rural intégré (PPDRI). La superficie réservée à l'oléiculture est actuellement de 1.961 ha, pour atteindre 3.061 ha à l'horizon 2014.

La production d'huile dans la wilaya, qui était de 3.300 hectolitres en 2008, a baissé en 2009 jusqu'à atteindre 614 hectolitres et ce, en raison des mauvaises conditions climatiques, en particulier les vents qui ont sévi dans la région touchant les arbres au moment de la floraison, selon la DSA.

S'agissant des dernières campagnes de plantations, celles-ci ne peuvent donner des résultats avant une période de cinq années, selon les responsables concernés qui précisent que de nombreuses mesures incitatives ont été prises dans le cadre du Fonds national de développement de l'investissement agricole (FNDIA) et le PPDRI. Ces mesures consistent en des actions de soutien jusqu'à 30% des opérations de plantations, d'achat et d'utilisation du matériel d'irrigation.

S'agissant du programme des services des forêts, celui-ci porte sur la plantation de 700 ha d'oliviers, dont 560 ont déjà été réalisés, selon le chef de service chargé de la protection des végétaux qui cite des chiffres arrêtés au 15 janvier 2009. Cette opération, d'un montant de 50 millions de dinars, concerne 1.236 bénéficiaires répartis entre 49 localités relevant des daïras de Gouraya, Damous, Cherchell, Sidi Amar et Hadjout.

N. M.

BLIDA

Le guichet unique décentralisé fait son bilan de 2009

Durant l'année 2009, le guichet unique décentralisé de Blida a enregistré 2.410 déclarations d'investissement, soit une diminution de 14% par rapport à l'année écoulée. Selon la directrice du guichet unique décentralisé de Blida, Mme Boutarfa Sabrina, le plus grand nombre de projets est concentré dans deux wilayas du guichet, à savoir : Chlef avec 857 projets et Blida avec 741 projets.

Au titre de la répartition des projets par montant, le GUD de Blida a enregistré 103 milliards 287 millions de dinars, soit une diminution de 61% par rapport à l'année écoulée.

Selon la directrice, la wilaya de Chlef détient le montant le plus important, à savoir plus de 35 milliards de dinars suivie de Blida avec plus de 31 milliards de dinars, Aïn Defla avec plus de 24 milliards de DA et Médéa avec plus de 11 milliards de dinars.

Selon la directrice du GUD de Blida, ces projets, une fois réalisés, peuvent générer 19.136 postes d'emplois, soit une diminution de 32% par rapport à l'année écoulée. La plus grande partie de ces emplois est concentrée dans deux wilayas du guichet : Blida : 6.227 emplois et Chlef : 6200 emplois. Selon notre source, les secteurs d'activités les plus convoités sont, respectivement, le transport : 1.800 projets, soit 75%, BTPH : 348 projets, soit 14%, services : 150 projets, soit 06%, l'industrie : 73 projets, soit 03%, agriculture : 32 projets, soit 01% et santé : 07 projets, soit 03%.

S. B.

BOUMERDES, MARCHÉ INFORMEL

UNE ALARMANTE PROGRESSION

A Bordj Ménaïel, des commerçants à la sauvette disputent même la route aux automobilistes en étalant leurs marchandises au grand dam des usagers. L'axe principal de la ville est pris d'assaut par des dizaines de jeunes qui squattent les trottoirs causant une anarchie indescriptible.

PAR TAHAR OUNAS

Dans la wilaya de Boumerdes, le phénomène des marchés informels prend de plus en plus de l'ampleur. Un phénomène encouragé par l'absence de l'autorité de l'Etat. Par conséquent, l'anarchie règne en roi et le désordre s'installe à longueur de journée. Là où l'on se rend, un décor fait d'insalubrité et de puanteur frappe frappe de plein fouet. Aucune des 32 communes composant Boumerdes n'est à ce jour dotée d'un marché digne de ce nom. Ceux qui y existent ont été construits durant la période coloniale et ne répondent pas, dans la majorité des cas, aux besoins des consommateurs. Le marché se trouvant à Boudouaou n'est qu'un exemple parmi tant d'autres qui ne répondent plus aux exigences des consommateurs. Construit par les Français, ce marché est actuellement dans un état lamentable. De même pour celui des Issers où celui de Bordj Ménaïel où les règles d'hygiène les plus élémentaires ne sont plus respectées. Des odeurs nauséabondes se dégagent à longueur de journée et des tas d'ordures jonchent tous les endroits. Cette situation désastreuse a encouragé la prolifération de marchés informels à travers toutes les communes de la wilaya. A Bordj Ménaïel, des commerçants à la sauvette disputent même la route aux automobilistes en étalant leurs marchandises au grand dam des usagers. L'axe principal de la ville est pris d'assaut par des dizaines de jeunes qui squattent les trottoirs pour vendre leurs marchan-



Le marché informel prend de l'ampleur à travers toute la ville.

dis, causant ainsi une anarchie indescriptible et mettant la sécurité des passants en danger, puisqu'ils les obligent de traverser à même sur la chaussée. Ce phénomène ne fait que s'accroître. Le quartier Génie Sider, dans la commune de Zemmouri, subit encore le même sort. Tous les espaces sont pris par des commerçants de fortune qui dictent d'ores et déjà leur diktat. Ce phénomène, faut-il le rappeler, a pris de l'ampleur particulièrement au lendemain du séisme de 2003. En dépit de l'existence d'un marché de 60 locaux dans la commune de Thénia, des commerçants continuent à exercer dans l'anarchie et occupent toujours une grande partie de la route de stade de la ville. L'APC compte rouvrir ces locaux prochainement. Pour cela, une opération de réfection a été lancée récemment. La même situation prévaut à Cap Djenet, à l'est de la wilaya, où des dizaines d'individus ont squatté les accotements de la RN 24. Le nombre de ces pseudo-commerçants se multiplie particulièrement en été, une saison des bonnes affaires, de fait que des milliers d'estivants s'y rendent. Dans la commune

de Chaâbet El-Ameur, au sud-est du chef-lieu de wilaya, le phénomène de squatt des espaces publics est devenu presque un procédé ordinaire. L'on construit même des taudis et des baraques de tôle servant de commerce qui poussent comme des champignons. Tous les trottoirs de la ville sont quasiment squattés. L'image la plus édifiante dans cette localité est le marché des fruits et légumes se trouvant au centre-ville et qui encombre grandement la circulation routière. Par ailleurs, 63 marchés informels ont été recensés par la wilaya et qui occupent une superficie de 75 mille m². Tous les discours lancés par les autorités locales et de wilaya afin de venir à bout de ce phénomène sont restés lettre morte. A l'exception de l'éradication du marché longeant la RN 24, à hauteur de Figuier, mais celui-ci a repris bel et bien car aucun endroit n'a été mis à la disposition des commerçants.

Il en convient, toutefois, de dire que la construction de marchés couverts contribue au renflouement des caisses des communes.

T. O.

TIZI-OUZOU, DIRECTION DU COMMERCE

Sorties quotidiennes des agents de contrôle

PAR KAHINA ABOUD

Plusieurs brigades d'agents de contrôle des prix et de la qualité sont mobilisés par la Direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou avec pour mission la lutte sans répit contre les diverses infractions commerciales. Aussi bien celles pouvant porter atteinte à la santé du consommateur que celles touchant à son pouvoir d'achat déjà bien érodé. Ces brigades veillent ainsi de façon stricte sur le respect des normes régissant l'activité commerciale et ce, à travers l'ensemble du territoire de la wilaya.

Un planning de sorties quotidiennes a été tracé au cours du mois

de janvier, lors duquel les contrôleurs ont effectué pas moins de 607 interventions ayant trait au contrôle de la qualité. Ces interventions ont abouti à la fermeture de 10 locaux ainsi qu'à 7 opérations de retraits temporaires et à 14 saisies de marchandises. Concernant le volet des pratiques commerciales, 225 interventions ont été effectuées, il a été relevé 119 infractions au terme desquelles 4 fermetures ont été prononcées.

Rappelons que le bilan de l'année 2009 enregistre 6.704 interventions pour ce qui est du contrôle de la qualité, 225 prélèvements qui ont conduit à la fermeture de 159 commerces, à la saisie d'une quantité de 16.502 tonnes de produits ali-

mentaires d'une valeur de 1.435.468,15 dinars. Pour ce qui concerne les infractions aux pratiques commerciales, il a été procédé à 3.923 interventions ayant abouti à la fermeture de 53 commerces et à la saisie de 13,5 tonnes de produits pour une valeur de 162 mille dinars.

Par ailleurs, une large opération de réhabilitation des marchés des fruits et légumes a été lancée à travers plusieurs localités de la wilaya, à l'instar de Draâ Ben-Khedda, Tizi-Ghenif, Draâ El-Mizan, Boghni, Ouadhias, Boudjima et Larbaâ-Nath-Irathen. L'avis d'appel d'offres pour l'étude et le suivi des travaux de réhabilitation de ces marchés a été lancé le 29 décembre passé.

K. A.



GUELMA, SITE CHAMP-DE-MANŒUVRES

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

Le site du Champ-de-Manœuvres aurait abrité des vestiges de l'époque romaine et c'est pourquoi une équipe d'archéologues y a été dépêchée ces derniers jours par le ministère de la Culture pour y entreprendre des fouilles archéologiques.

PAR HAMID BAALI

Durant l'occupation coloniale, le site du Champ-de-Manœuvres, qui était rattaché à la caserne mitoyenne, était un terrain de manœuvres pour les militaires français. Après l'Indépendance, il perdra sa vocation puisque des constructions furent édifiées en maints endroits, à savoir l'école primaire Mohamed-Laïd El-Khalifa, des logements de fonction du personnel enseignant, la mosquée El-Qods et une cafétéria. Cependant, une superficie de plus de trois hectares est restée inoccupée et a attiré les convoitises de certains gros pontes de la région qui désiraient l'acquérir pour y ériger un centre commercial, des logements promotionnels et des villas cosues. Le maire de l'époque avait réagi fermement, et consécutivement à une délibération du conseil municipal, il avait décidé, voilà une douzaine d'années, de réaliser un square dont l'étude avait été confiée à un bureau d'architectes. Les travaux avaient démarré et de gros engins s'étaient attelés à entre-



Un sous-sol riche en histoire.

prendre le nivellement et le déblaiement de ce terrain escarpé. Cependant, les élus de la nouvelle APC délaissèrent, pour des raisons inexplicables, cet ambitieux projet d'intérêt général, censé offrir à la population un espace agréable de loisirs et de quiétude.

Cette démarche s'avéra néfaste car des constructeurs peu scrupuleux y déversèrent des tas énormes de gravats et certains habitants y abandonnèrent leurs déchets hétéroclites au grand mépris des règles élémentaires d'un environnement sain et salubre. Le programme quinquennal 2010-2014 exigeait la réalisation de nombreux projets, équipements publics et autres et pour le finaliser, les autorités locales prospectaient les terrains vacants et les poches vides en milieu urbain qui étaient

rare. Dans ce contexte, ce terrain, qui a été recensé, aurait abrité des vestiges de l'époque romaine et c'est pourquoi une équipe d'archéologues y a été dépêchée ces derniers jours par le ministère de la Culture pour y entreprendre des fouilles réglementaires. Selon nos constatations, quelques tombes de l'époque romaine ont été mises au jour par les experts qui avaient opéré les travaux d'investigations par le biais d'engins mécanisés.

Le directeur de la culture attend le verdict qu'il transmettra au premier responsable de la wilaya. Ce terrain sera-t-il protégé et classé par le ministère de tutelle ou bien sera-t-il appelé à abriter des projets d'utilité publique ? La réponse interviendra dans les prochains jours.

H. B.

CONSTANTINE, MODERNISATION DE LA VILLE

Plusieurs projets en chantier

PAR NAIMA DJEKHAR

Le second workshop en rapport avec le plan de modernisation de Constantine s'est tenu il y a quelque temps. Ce conclave, auquel ont pris part des experts locaux, italiens, français et britanniques, s'est voulu une synthèse de l'ensemble des réflexions autour de la thématique de modernisation. Deux jours de débats qui ont favorisé certaines orientations, susceptibles de baliser le terrain à la multitude de projets formant le socle de ce programme ambitionné par la capitale de l'Est.

Dans ses lignes directrices, ce programme, déjà amorcé dans plusieurs volets, fait référence aux projets, en phase d'exécution, du tramway, viaduc, transhumel, la ville universitaire, les grands espaces verts ou encore la préservation du vieux bâti. Constantine veut opérer une véritable mue dans tout son environnement et dans tous les secteurs régissant la vie quotidienne de ses habitants. La

troisième ville du pays ploie depuis moult décennies sous des tonnes de problèmes. Les politiques de colmatage, appliquées durant des années, ont fini par reléguer cette ville, deux fois millénaire, à un rang inférieur à sa posture historique et culturelle. Le plan de modernisation, ambitieux et visionnaire, initié par le chef de l'exécutif actuel ne fait pas pour autant l'unanimité au sein de la population. Pour les plus sceptiques, il ne s'agit que de chantiers ouverts «éternellement» et qui n'apporteront, en définitive, que des désagréments. Allusion directe aux chantiers du tramway qui contribuent actuellement à accentuer les problèmes de circulation. Pour d'autres, à long terme, Constantine arrachera la place de métropole, car à l'issue des projets lancés, les tracas du transport et des ères de stationnements et de loisirs seront aplanis.

La modernisation globale exige, selon les experts réunis autour des ateliers du workshop, la

prise en compte de certains outils de gestion, indispensables à la réussite d'un projet de cette envergure. Il s'agit de la mise en place de l'Agence et des offices, du management et des cahiers de charges pour les partenaires.

Une synergie en sera dégagée autour de la stratégie du management pour préserver, dans un esprit de développement durable, la cohérence des actions menées dans les différentes zones de la future agglomération. Des instruments institutionnels et opérationnels ont été arrêtés, ainsi que les cahiers des charges définissant les programmes et les conditions de l'aménagement de plusieurs parties de la ville. Dans cette optique, il est à noter que l'extension en aval, prévue dans la vallée du Rhumel à partir de la localité de Bekira vers celle de Hamma, puis en amont vers la route de Sétif, fera l'objet de développement approprié, tout autant que les quartiers situés à l'Est de la ville.

N. D.

SOUK-AHRAS

La gare routière tarde à voir le jour

Une ville comme Souk-Ahras sans gare routière ! Cela semble un peu incroyable. Et pourtant le projet dont on parle depuis 2007 est toujours à l'état embryonnaire. Cette gare routière de type A, programmée au POS 8 pour une AP de 35 milliards de centimes n'a toujours pas démarré à cause, dit-on, du déficit en entreprises possédant la qualification demandée et capable de la réaliser. Actuellement, les dizaines de bus, qui assurent différentes liaisons, dont Annaba, Constantine, Batna, Oued Souf, Hassi Messaoud, Alger, Sidi Bel-Abbès et Béchar ainsi que les dizaines de taxis interwilayas, s'entassent près du complexe sportif Badji-Mokhtar créant un embouteillage sans précédent. Selon le directeur du transport, Kadri Med Riadh, le problème est presque résolu et le projet démarrera incessamment. Cela dit, deux autres gares routières de types B et C sont programmées à M'daourouch et à Oum Ladaïem dont les travaux démarreront dans un mois. Notons que le secteur du transport dans la wilaya de Souk-Ahras sera renforcé de 276 nouveaux bus pour atteindre 690, toutes lignes confondues. Le nombre de taxis a atteint, quant à lui, 933. La wilaya bénéficiera dans les mois qui viennent d'une entreprise publique de transport urbain d'une capacité de 30 bus.

K. M.

ANNABA

52 affaires inscrites pour la 1^{ère} session criminelle



Cinquante-deux affaires sont inscrites au rôle de la première session criminelle du tribunal de Annaba, au titre de l'année 2010. Devant s'ouvrir le 21 février courant, cette session devra statuer sur des affaires liées, notamment, à des homicides volontaires, des agressions, des coups et blessures, des cas d'associations de malfaiteurs, des attentats à la pudeur, des vols, des détournements de deniers publics et d'évasion fiscale. La session criminelle se poursuivra jusqu'au 28 mars.

EL-TARF

9 boulangeries fermées pour manque d'hygiène

Neuf boulangeries ont fait l'objet, la semaine dernière, à El-Tarf, d'une décision de fermeture administrative à la suite de rapports des services de la Direction du contrôle et des prix (DCP) de la wilaya. Le manque d'hygiène, le défaut de raccordement au réseau d'assainissement et l'utilisation d'intrants impropres à la consommation sont à l'origine de cette mesure.

JIJEL

Election des délégués du Parlement de l'enfant

Des écoliers ont commencé à élire, dans les établissements scolaires de Jijel, leurs délégués pour la prochaine session du Parlement de l'enfant. Trois élèves, élus des trois cycles (primaire, moyen et secondaire), représenteront la wilaya à la prochaine session du Parlement prévue au siège de l'APN.

APS

ANIMATION À ALGER

Variétés et rencontres littéraires au menu



Concerts, rencontres littéraires et spectacles de clowns sont au menu du programme culturel tracé par l'établissement "Arts et Culture" d'Alger pour le mois de février. Des récitals de musique seront animés par des artistes et groupes, tous styles confondus, au niveau des salles de spectacles, maisons de jeunes et médiathèques relevant de l'ensemble des communes de la wilaya d'Alger. La salle de cinéma Rex d'El-Biar, abritera chaque samedi après-midi et jeudi soir des concerts pour tous les goûts musicaux. Il est prévu du rock, de l'andalou, de la variété algérienne, du flamenco et du kabyle. Les chanteurs Abderrahmane el-Kobi (chaâbi), Hasnaoui Amechtouh (kabyle) et les groupes de rock Freedom's et Bachtarzi band, de flamenco Andaloucia et Costa Blanca ainsi que l'association de musique andalouse El-Djazira seront au rendez-vous.

THÉÂTRE POUR ENFANTS

Du comique du 11 au 15 février à Médéa



L'expression théâtrale sera de nouveau à l'honneur à Médéa à l'occasion des Journées nationales du comique qui se tiendront, du 11 au 15 février, à la maison de la culture Hassan-El-Hassani et à travers plusieurs localités de la wilaya, a-t-on appris, mardi, des organisateurs. Neuf troupes théâtrales pour enfants, issues de différentes régions du pays, prendront part à cette manifestation culturelle, initiée par l'association El-Amel'.

EVOCACTION

Une fête dédiée à Hadj M'Rizek



Le 55^e anniversaire du décès de Hadj M'Rizek, un des maîtres de la chanson chaâbie, sera commémoré samedi prochain à la salle Ibn Zeydoun à Alger par l'association culturelle les Amis de la Rampe Louni-Arezki.

CRITIQUE DE STAR ACADEMY

Ahlam Mosteghanemi serait déçue par Khaled

L'écrivaine algérienne établie au Liban, Ahlam Mosteghanemi est actuellement sous les feux de la rampe de l'Internet et des médias arabes qui lui ont attribué un article où elle s'en prend au chanteur Khaled et à l'élite arabe plus prompte à célébrer, selon l'article, les chanteurs et les stars académies que les véritables écrivains et gens de culture.

PAR LARBI GRAÏNE

En effet si on venait à confirmer que l'article en question a été bel et bien écrit par Ahlam Mosteghanemi, il ne manquera pas sans doute de susciter des réactions au regard de son ton polémique. Rédigé en arabe sous le titre *Le pays des chanteurs est ma patrie*, l'article évoque l'arrivée d'Ahlam Mosteghanemi au Liban dans les années 90. «Je suis arrivée à Beyrouth au moment où Cheb Khaled est devenu une star mondiale. Une seule chanson l'a propulsé à la gloire, «Didi ouah» attirant l'attention des gens, jour et nuit. Sur son air, on organise les fêtes et on fait les défilés de mode, et c'est sur son rythme que danse Beyrouth, la nuit, et vaque à ses occupations le matin». «Je venais de Paris poursuit la rédactrice avec mon manuscrit «Mémoire de la chair», 400 pages que j'ai mises 4 ans à écrire, phrase par phrase, j'y tentais de consigner un demi-siècle d'histoire de lutte de l'Algérie, pour sauvegarder



Ahlam Mosteghanemi.

notre passé et faire connaître au monde arabe nos gloires et nos douleurs, mais dès que je divulguais mon identité, on me disait «hein, tu es du pays de Cheb Khaled!». On trouve à cet homme (sic) qui met une boucle à son oreille et qui apparaît sur la télévision française en compagnie de son chien (sic) et qui ne répond aux questions qu'avec le sourire (...) quelque ressemblance à mes préoccupations (sic)». Et la rédactrice d'ajouter «souvent on me pose la question «que signifie Didi, ouah ?». Je ne trouve pas de réponse car moi-même je ne comprends pas», regrette-t-elle. Et la rédactrice d'enfoncer le clou «Dans les années 50, les Algériens étaient assimilés au pays de l'émir Abdelkader, dans les années 60 au



Cheb Khaled.

pays de Ben Bella, et dans les années 70 au pays de Boumediene... aujourd'hui l'Arabe est assimilé à son chanteur et à l'artiste participant à Star academy». «J'ai en mémoire quand Staline a lancé à travers la radio son appel à la résistance au peuple russe au moment où les nazis étaient aux portes de Moscou. Staline s'est écrié : «Défendez le pays de Pouchkine et de Tolstoï»» ajoute-t-elle encore. Pour la rédactrice qui ironise «si Israël venait à attaquer le Liban ou l'Egypte, il n'y aurait qu'une solution pour mobiliser la jeunesse arabe, à savoir lancer un appel à travers les télévisions satellitaires dédiées à la variété et à la chanson».

L.G.

DÉCÈS DE LA CHANTEUSE NADIA KERBADJ

Une autre étoile s'en va

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le monde artistique est, une fois de plus, attristé. Alors qu'on n'a pas encore fini de faire le deuil du peintre Ali Ali-Khodja et du chanteur chaabi Abdelmalek Imansouren, ravis aux leurs cette semaine voilà que le destin rappelle Nadia Kerbadj. Animatrice pendant des années de plusieurs émissions culturelles et didactiques à la Radio nationale, la défunte est l'auteur de dizaines de chansons remarquables comme *Ma hadrouche batel âlik ennas* ou encore *Ya dellal*. «Dieu a voulu, aujourd'hui, rappeler

auprès de lui une artiste de renom qui s'est distinguée en tant que chanteuse et actrice et qui avait à son actif un riche répertoire» a écrit, en hommage à l'artiste, la ministre de la culture, Khalida Toumi, dans un message adressé à la famille de la défunte. «Connue pour sa grande sensibilité, Nadia Kerbadj n'a cessé de charmer son public avec ses interprétations magistrales et restera à jamais dans les cœurs», ajoute Khalida Toumi.

Cette artiste a évolué aux côtés de la célèbre chanteuse algérienne Saloua. Leur parcours est presque identique, d'autant plus qu'elle a connu la gloire elle aussi à

la fin des années 50, en interprétant les plus belles chansons algériennes de l'époque. Toutes les deux ont côtoyé et travaillé avec le compositeur algérien Missoum Amraoui, qui a renouvelé la chanson algérienne.

Si Saloua abandonne son travail d'animatrice dans une émission enfantine à Radio Alger, Nadia Kerbadj avait pris un autre chemin, puisqu'elle opte pour l'interprétation radiophonique. Elle avait été amenée par la suite à présenter diverses émissions. Elle devient très vite une réalisatrice de la radio, au talent reconnu.

K. H.

SALON NATIONAL DU LIVRE À BOUMERDÈS

Faible participation des maisons d'édition

PAR TAHAR OUNAS

La maison de la culture Rachid-Mimouni de Boumerdès, en collaboration avec la Direction de la culture, abrite du 10 au 25 février, la troisième édition du Salon national du livre. Le salon auquel participe neuf maisons d'édition à l'exemple de l'Enag, Al Doha, et l'Union des écrivains algériens, expose des ouvrages anciens, des livres religieux, des livres techniques et scientifiques, des manuels pour enfants ainsi que des dictionnaires de langues étrangères. Il était prévu,

au départ, la venue de 25 maisons d'édition, mais 16 d'entre elles se sont retirées pour des motifs que l'on ignore. N'empêche que plus de 2.500 titres sont au rendez-vous de cet événement culturel. Ainsi, faut-il le dire, en dépit des moyens mobilisés par la direction de la Maison de la culture pour assurer le succès de la manifestation, on enregistre une faible participation des maisons d'édition. La direction de la culture assure que des réductions de prix seront appliquées afin de doper les ventes et inciter les gens à la lecture. Un nombre important de livres techniques et

scientifiques (informatique, biologie, mathématique...) ont été présentés. Ils intéressent particulièrement les étudiants de l'université de Boumerdès. Le but de ce salon est de promouvoir la culture au niveau local. Parallèlement au salon un colloque sur le roman algérien d'expression française, sera organisé du 15 au 16 février, en hommage à l'écrivain Rachid Mimouni. Pour rappel une exposition d'œuvres artistiques (maquettes) a pris fin lundi, et n'a vu la participation que d'un seul artiste. C'est dire combien ce domaine est déserté à Boumerdès.

T. O.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE
DE FOOTBALL (TOUR PRÉLIMINAIRE)

**LE CR BELOUZDAD
AUJOURD'HUI
EN LIBYE**

Page 13

MIDI

Sport

HANDBALL- CAN 2010
EN ÉGYPTÉ

**ALGÉRIE-CÔTE
D'IVOIRE CET
APRÈS MIDI**

Page 15

**LIGUE DES
CHAMPIONS
D'AFRIQUE**

L'ESS ET LA JSK À LA CONQUÊTE DU CONTINENT

Lire en page 12



**CHAOUCHI
À L'OLYMPIQUE
DE MARSEILLE ?**

Lire en page 13



Publicité

Sous le Patronage de Madame la Ministre Déléguée Chargée de la Famille et de la Condition Féminine
et sous l'Égide du Palais de la Culture

9^{ème} Jouvencal

Salon International de la Forme et de la Beauté

*Une charmante réalité où se mêle la grâce du geste
et du mouvement à la ronde des couleurs
et à l'envoutement des parfums.*

du 07 au 11 Mars
2010
PALAIS de la CULTURE
ALGER

Organisé par
KRIZALID
communication

Partenaires presse

LIBERTE

MIDI

DZ

LE PEUPLE

www.jouvence-dz.com

INFORMATIONS/INSCRIPTIONS : Tél./fax : 021 36 40 79 - Mob.: 0696 35 88 80/ 81 - email : ittissal@jouvence-dz.com

Midi Libre N° 889 Jeudi 11 février 2010 - 02/KR/10

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

L'ESS et la JSK à la conquête du continent

Depuis hier, les deux formations de l'ES Sétif et de la JS Kabylie ont pris le départ, respectivement, pour Brazzaville et Banjul, pour prendre par à la ligue des Champions d'Afrique qui débiteront ce week-end.

PAR SHIRAZ BENOMAR

L'ESS affrontera les Diables Noirs du Congo, à Brazzaville, le 13 février. Le coup d'envoi de la rencontre sera donné à 14h au stade Alphonse Massamba-Dabat, par un trio tchadien composé de M.M. Adam Cordier (au centre), Jonas Largue et Zakaria Lawandji. La JSK, quant à elle, affrontera le 14 février l'équipe des Forces Armées de Gambie, à Banjul. D'après les résultats positifs réalisés face au MCA et l'USM Annaba, les setifiens ont montré qu'ils étaient bien physiquement, et sont donc prêts à affronter leurs adversaires, et espérer même revenir avec un résultat flatteur. De leur côté, les



L'aventure africaine débute pour Aoudia et ses camarades.

Ph / New Pres

Canaris, qui seront opposés aux forces armées de Gambie, ont bien marqué leur territoire en championnat national suite à leur victoire face au MC Oran sur le score de 1 but à 0. La JSK est dauphine du leader, le MC Alger. Avec ces résultats, la JSK peut effectuer un bon parcours dans ce championnat d'Afrique.

Pour rappel, la JSK est détentrice de six coupes. Notons que la JSK se rendra en Gambie avec

l'ensemble de ses joueurs à l'exception du milieu offensif Mohamed Seguer qui souffre d'une blessure. Le match retour aura lieu les 26, 27 ou 28 février prochains au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou. En cas de qualification pour les 1/16^e de finale, la JS Kabylie trouvera sur son chemin le vainqueur de la confrontation entre le Sahel SC du Niger et le Club Africain de Tunis.

S. B.

DÉCLARATIONS

L'entraîneur-adjoint de la JSK, Mourad Karouf :

«Les derniers résultats positifs enregistrés en championnat et surtout la récente victoire décrochée à Oran (1-0), a fini par libérer les joueurs qui vont aborder le match de la Gambie en conquérants», a déclaré l'ancien international. "50% de notre effectif n'ont jamais pris part à une coupe d'Afrique, ce qui constitue un vrai souci pour nous. Les joueurs qui ont déjà participé auront la mission de bien encadrer leurs coéquipiers, en plus, bien évidemment, du travail psychologique qui sera effectué par le staff technique. Sur notre adversaire, on n'a pas trop d'informations sur cette équipe dont il faudra se méfier, car dans ce genre d'épreuve les surprises ne sont pas à écarter. On sait par contre que c'est une équipe qui encaisse beaucoup de buts, mais qui marque en même temps. Elle pointe actuellement à la 3^e place de son championnat donc tout peut arriver. Nous ambitionnons de passer les deux premiers tours de la compétition et de se qualifier pour la phase des poules qui reste notre principal objectif. On va mettre tous les moyens pour réaliser cela car la JSK ne peut pas se contenter de jouer un simple rôle de figurant».

PROGRAMME DES RENCONTRES

1- APR FC(Rwanda) - Recreativo de Libolo (Angola)
2- Djoliba (Mali) - Ahly Benghazi (Libye)
3- ASC Linguère (Sénégal) - Asante Kotoko (Ghana)
4- Sofapaka FC (Kenya) - Ismaily (Egypte)
5- USS Tamponnaise (Réunion) - Ajesaia (Madagascar)
6- Bénin - Africa Sports (Cote d'Ivoire)
7- Fello Star de Labé (Guinée) - Raja (Maroc)
8-Sony de Ela Nguema (Guinée Equatoriale) - Atlético Petroléos (Angola)
9- Sahel SC (Niger) - Club Africain (Tunisie)
10- Armed Forces (Gambie) - JS Kabylie (Algérie)
11- Tchad - Bayelsa Utd (Nigeria)
12- Saint Georges (Ethiopie) - El Merreikh (Soudan)
13- East End Lions (Sierra Leone) - ES Tunis (Tunisie)
14- AS Stade Mandji (Gabon) - ASFA-Yennega (Burkina Faso)
15- La Passe FC (Seychelles) - Curepipe Starlight (Maurice)
16- Gaborone Utd (Botswana) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)

17- Simba SC (Tanzanie) - Lupopo (RD Congo)
18- Mafunzo FC (Zanzibar) - Gunners FC (Zimbabwe)
19- AS Tempête MOCAF (Centre africain) - Al Ittihad (Libye)
20- Balantas Mansoa (Guinée Bissau) - Difaa Hassani Jiddi (Maroc)
21- Uganda Revenue Authority (Ouganda) - Zanaco (Zambie)
22- Sao Tome - US Douala (Cameroun)
23- Diables Noirs (Congo) - E.S. Sétif (Algérie)
24- Vital'O (Burundi) - Tiko (Cameroun)
25- Mbabane Swallows (Swaziland) - Supersport(Afrique du Sud)
26- AC de Mitsamiouli (Comores) - Ferroviario de Maputo (Mozambique)
Les clubs : Al Ahly (Egypte) - Asec Mimosas (Côte d'Ivoire) - Heartland (Nigeria)TP Mazembe (RD Congo) - Hilal (Sudan) - Dynamos (Zimbabwe) sont exemptés.

Match aller: 12, 13, 14 février 2010
Match retour: 26, 27, 28 février 2010

CAF

Report de la cérémonie de remise des Oscars au 11 mars à Accra

La cérémonie de remise des oscars des meilleurs footballeurs africains, "les Glo-Caf Awards 2009", initialement prévue le 25 février à Dakar (Sénégal), aura lieu le 11 mars à Accra (Ghana), a annoncé mercredi la Confédération africaine de football (CAF). Le changement de date et de lieu vise notamment à permettre aux différents nominés d'honorer de leur présence ladite cérémonie, précise l'instance africaine sur son site officiel. Ce sera la deuxième fois que la capitale ghanéenne va accueillir cet événement qu'«elle avait déjà abritée en mars 2007. Les Ivoiriens Didier Drogha et Yaya Touré, le Malien Seydou Keita, le Camerounais Samuel Eto'o et le Ghanéen Michael Essien sont les nominés pour la distinction de meilleur joueur africain de l'année 2009. Le Togolais Emmanuel Adebayor a été distingué l'année dernière comme meilleur joueur africain de l'année 2008 au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Lagos au Nigeria.

LITUANIE

Raimondas Zutautes nommé nouveau sélectionneur national

L'ancien international Raimondas Zutautes a été nommé sélectionneur national de la Lituanie en remplacement du Portugais Jose Couceiro, a annoncé mercredi le président de la Fédération lituanienne de football, Liutauras Varanavicius. A 37 ans, l'ancien milieu de terrain est le plus jeune sélectionneur qu'il ait jamais eu le pays. Il s'est vu fixer comme objectif de qualifier son équipe pour l'Euro-2012, qui aura lieu en Pologne et en Ukraine. La Lituanie figure dans le Groupe I avec l'Espagne, championne en titre, la République tchèque, l'Ecosse et le Liechtenstein. "Il n'y a pas d'adversaire imbattable. Je ferai tout mon possible pour qualifier la Lituanie pour l'Euro", a déclaré Zutautes. En tant que joueur, Zutautes a connu 40 sélections en équipe nationale, de 1995 à 2003, et porté le brassard de capitaine pendant les trois dernières années. Sa carrière s'est arrêtée brutalement à cause d'une grave blessure aux ligaments d'un genou. Il a notamment joué au Maccabi Haïfa et au Panathinaïkos. Sous la direction de Couceiro, nommé en 2008, la Lituanie a notamment battu l'Autriche, la Roumanie et la Serbie, mais elle n'a pas réussi à se qualifier pour le Mondial-2010 en Afrique du Sud (11 juin-11 juillet) après avoir terminé 4^e de son groupe.

Portsmouth sommé de payer ses dettes au fisc dans un délai d'une semaine

Le club anglais de Portsmouth (Premier League), devrait payer ses dettes au fisc dans un délai d'une semaine, faute de quoi le club deviendra la première équipe du championnat à être placée en redressement judiciaire, a annoncé mercredi la Haute Cour de justice britannique. Une telle issue entraînerait une déduction automatique de neuf points, ce qui condamnerait le club, actuellement dernier du classement, à la relégation en 2^e division. Le fisc réclame à Portsmouth 7,5 millions de livres (8,5 millions d'euros). Le club des internationaux algériens Nadir Belhadj et Hassan Yebda compte également de nombreux autres créanciers, des clubs à qui des transferts n'ont pas été réglés par son ancien propriétaire Alexandre Gaydamak. D'autres clubs anglais de première division connaissent d'importantes difficultés, notamment West Ham dont les nouveaux propriétaires ont annoncé cette semaine qu'ils allaient couper de 25% les salaires de leurs joueurs. Un club de 2^e division, Crystal Palace, a été placé en redressement judiciaire. Cardiff (D2) s'est vu accorder mercredi un délai de 28 jours pour rembourser 1,5 million de livres au fisc.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL (TOUR PRÉLIMINAIRE)

Le CR Belouizdad aujourd'hui en Libye

La délégation du CRB quittera le territoire national, aujourd'hui vers la Libye. Ce sera le seul club algérien présent cette année en Coupe de la Confédération Africaine de football (CCAF).

PAR SHIRAZ BENOMAR

Après une absence de plus de six ans, le CRB est donc de retour. Le club Algérien affrontera le club libyen de Tersana comptant pour le match aller du premier tour. Ont espère que dans cette manifestation, le Chabab ne ferait pas les mêmes erreurs, vu qu'il a déjà eu un avant-goût après avoir été éliminé lors des demi-finales de la Coupe de l'Union nord-africaine de football face au CS Sfax. Son adversaire est une équipe moyenne, en égard à son classement dans le championnat de son pays (onzième sur 14 équipes), alors que le CR Belouizdad est à la 10^e place au classement général sur 18 équipes. Notons le



Le CRB de nouveau sur la scène africaine.

Ph / New Pres

retour de l'ex-nouvel entraîneur Henkouche qui a fait un bon travail au club avec quatre matchs consécutifs sans défaite; il commence à retrouver sa place dans le championnat national de division Une. Le match retour aura lieu entre les 26, 27 ou 28 février au stade du 20 août 1955 en Algérie. En cas de qualification pour les 1/16^{èmes} de finale, le CRB trouvera sur son chemin l'équipe marocaine des FA Rabat,

exempté du tour préliminaire.

Toujours est-il que le coach belouizdadi, Henkouche, est très confiant de voir ses poulains réaliser un bon résultat avant la match retour. Frier et Gharbi, blessés, ne seront pas du voyage. a l'occasion de cette compétition, le match CRB-MCEE, comptant pour la 22^e journée de la première division a été décalé au 16 février prochain.

S. B.

PROGRAMME DES RENCONTRES

1- Caps United (Zimbabwe) - M. Highlanders (Swasiland)
2- Pamplemousses (Maurice) - M. Swallows (Afrique du Sud)
3- Athelico Olympic (Burundi) - Warri Wolves (Nigeria)
4- Tersana (Libye) - CR Belouizdad (Algérie)
5- Atraco (Rwanda) - El Amal (Soudan)
6- Costa do Sol (Mozambique) - UF Santos (Botswana)
7- Tchad - Ahli Tripoli (Libye)
8- Miembeni (Zanzibar) - Petrojet (Egypte)
9- SC Villa (Ouganda) - El Khartoum (Soudan)
10- Séwé Sport (Côte d'Ivoire) - USFA (Burkina Faso)
11- Benfica (Guinée Bissau) - Baraka FC (Guinée)
12- Senegal - FUS (Maroc)
13- Sao Tome - Acad. Petroleos (Angola)
14- Panthère Nde (Cameroun) - Bénin
15- Central Parade (Sierra Leone) - CO Bamako (Mali)

16- El Dragons (Guinée Equatoriale) - AC Leopards (Congo)
17- AFC Leopards (Kenya) - Banks (Ethiopie)
18- Lengthens (Zimbabwe) - AS Adema (Madagascar)
19- DC Motema Pembe (RDC) - Centrafrique
20- AS FAN (Niger) - Issia Wazi (Côte d'Ivoire)

Les clubs: 1er de Agosto (Angola), Coton Sport (Cameroun), Haras El Hodoud (Egypte), FC 105 (Gabon), FAR (Maroc), Stade Malien (Mali-tenant), Enyimba (Nigeria), ASV Club (RD Congo), Young Africans (Tanzanie), ES Sahel (Tunisie) CS Sfaxien (Tunisie), Zesco (Zambie) sont exemptés de ce tour.

Match aller: 12, 13, 14 février 2010
Match retour: 26, 27, 28 février 2010.

MONDIAL 2010 (ATELIER DE LA FIFA)

Rabah Saâdane en Afrique du Sud fin février

Le sélectionneur national Rabah Saâdane participera, du 22 au 24 février à Sun City (Afrique du Sud) à l'Atelier-équipe pré-compétition regroupant les représentants des 32 pays participants à la Coupe du Monde 2010, a annoncé hier la Fédération internationale de football (FIFA). Outre le patron des "Verts", dix neuf des 32 sélectionneurs nationaux ont déjà confirmé leur présence au rendez-vous de Sun city, précise l'instance dirigeante du football mondial. Parmi les sélectionneurs ayant confirmé leur participation à ce rassemblement deux des trois adversaires de l'Algérie au Mondial sud-africain: Fabio Capello (Angleterre) et Matjaz Kek (Slovénie).

Ce rassemblement constitue un temps fort du processus de préparation à la phase finale. C'est l'occasion de fournir à l'ensemble des délégations des informations détaillées sur tous les aspects de l'organisation de l'épreuve, explique la FIFA. L'Atelier-équipe représente un rendez-vous crucial pour

les sélectionneurs nationaux, les directeurs techniques et les secrétaires généraux. Il est d'ailleurs obligatoire pour les responsables officiels et techniques, notamment les personnels chargés de la presse et de la sécurité, ainsi que les médecins d'équipe.

Chaque délégation peut emmener jusqu'à huit personnes. Avant l'Atelier-équipe, les médecins participeront à la 3^{ème} Conférence internationale de médecine du football, qui aura lieu à

Sun City du 19 au 21 février 2010. Ce rassemblement préliminaire, devenu un rendez-vous incontournable du calendrier de préparation de la Coupe du Monde, avait été instauré sur proposition de l'ancien président de la Fédération allemande, Hermann Neuberger, alors qu'il occupait les fonctions de président du Comité d'organisation de Mexico 1986. L'événement accueillera environ 500 personnes.

Chaouchi à l'Olympique de Marseille ?

Le portier de l'équipe nationale, Fawzi Chaouchi, qui est aussi le gardien de but du club de l'ES Sétif, se serait engagé avec l'Olympique de Marseille, pour un montant de transfert estimé à 800.000 euros. Dans le cas où Chaouchi aurait opté pour ce club, il sera le gardien numéro deux, derrière Steve Mandanda qui en est le gardien numéro un. Notons que l'OM a des problèmes de gardien. Longtemps blessé, Steve Mandanda fait son retour. Entre temps, même si son remplaçant, le Brésilien Andrade, n'a pas connu de défaite, il n'a pas vraiment convaincu non plus. Du coup, les Phocéens se sont penchés sur le cas d'un nouveau doublure. Ce serait donc Faouzi Chaouchi.

LISTE DES SÉLECTIONNEURS AYANT CONFIRMÉ LEUR PARTICIPATION

Rabah Saâdane (Algérie), Pim Verbeek (Australie), Carlos Dunga (Brésil)
Paul Le Guen (Cameroun), Wahid Halilhodzic (Côte d'Ivoire), Morten Lippi (Italie), Bert van Marwijk (Pays-Bas)
Ricki Herbert (Nouvelle-Zélande), Carlos Queiroz (Portugal), Radomir Antic (Serbie)
Matjaz Kek (Slovénie), Carlos Alberto Parreira (Afrique du Sud), Vicente del Bosque (Espagne), Ottmar Hitzfeld (Suisse) et Oscar Tabarez (Uruguay).

CHAMPIONNAT DE DIVISION UNE

Trois joueurs suspendus

La ligue algérienne de football a suspendu le défenseur du NA Hussein-Dey, Zineddine Mekkaoui, pour cinq matchs, 1 automatique + 4 fermes pour comportement anti-sportif envers officiels, lors de la rencontre CA Bordj Bou-Arreidj-NAHD comptant pour la 21^e journée du championnat d'Algérie de football, division Une. Il devra s'acquitter en outre d'une amende de 30.000 DA. La même sanction a été prononcée contre le joueur Mourad Boujdjélida de l'équipe d'El Eulma pour voie de fait lors du match MC El Eulma-MSP Batna qui s'est déroulé samedi dernier. Il devra également payer une amende de 20.000 DA. Enfin, le joueur Debbous du MSP Batna a été suspendu pour quatre matchs 1 automatique + 3 fermes. La ligue algérienne de football lui a infligé une amende de 20.000 DA. Il a été sanctionné pour comportement anti-sportif envers adversaires.

S. B.

MATCH EN RETARD : MC ALGER 1 ES SÉTIF 1

LES ALGÉROIS SUR DU VELOURS

Le MC Alger est toujours en tête du classement général avec trois points d'avance après le nul concédé face à l'ES Sétif pour le compte du match retard du championnat national de football de la première division qui s'est déroulé au stade du 5-Juillet (Alger). En première mi-temps, le score se termine sur un 0 à 0, mais en seconde période, les Mouloudéens ouvrent la marque à la 53^e minute par Bouguèche après avoir dominé presque tout le match malgré l'état catastrophique de la pelouse. L'international Abdelkader Laifaoui remet les pendules à l'heure à la 73 minute de jeu. C'est sur ce score nul que l'ar-

btre Benouza siffle la fin de la rencontre. Après ce résultat, l'Entente se classe à la septième place avec quatre matches en moins. Les poulains de François Bracci, réconfortés par le succès décroché vendredi dernier à domicile face à l'ASO Chlef (1-0), et malgré ce nul, ont consolidé, à cette occasion, leur position de leader et surtout distancé le dauphin, la JS Kabylie. De son côté, le champion d'Algérie en titre, l'ESS, a abordé cette rencontre dans la peau d'un conquérant d'autant qu'il reste sur une victoire précieuse décrochée chez lui vendredi dernier lors du derby de l'Est face à l'USM Annaba (1-0).

S. B.

Classement	Pts	J
1. MC Alger	40	21
2. JS Kabylie	37	21
3. USM Bejaia	36	21
4. USM Annaba	33	21
- . WA Tlemcen	33	21
6. USM El Harrach	32	21
7. ES Sétif	30	17
- . MC Oran	30	20
9. CABB Arreridj	28	21
10. CR Belouizdad	27	20
-- USM Alger	27	21
-- CA Batna	27	21
13. ASO Chlef	26	21
14. MC El-Eulma	24	20
15. AS Khroub	22	20
16. USM Blida	20	21
17. MSP Batna	13	21
18. NA Hussein-Dey	12	21

Y CARTE

LIBERTY

Dès la 1^{re} seconde, vos appels
GRATUITS & ILLIMITÉS1
Formule
Jour99
DA TTC
de 00h
à 18h

Composez



Vous êtes libre de basculer d'un profil à l'autre
autant de fois que vous le voulez et sans limitations.

L'offre Liberty, c'est la gratuité de tous vos appels vers Djezzy et Allo 07A, dès la première seconde de 00h00 à 18h00 et les appels vers les autres réseaux sont à 3.50 DA/30 sec.

www.djozzy.com



AICH LA VIE !

Pour un usage personnel et raisonnable.

H A N D - B A L L

CAN 2010 EN ÉGYPTTE

Algérie-Côte d'Ivoire cet après midi

La délégation algérienne composée d'une soixantaine de personnes a quitté, hier, Alger à destination du Caire, la capitale égyptienne qui abritera la 19e édition du championnat d'Afrique des nations 2010.

PAR MOURAD SALHI

Pour ce qui est de la compétition, les deux équipes algériennes hommes et dames affronteront cet après midi les deux autres équipes de la Côte d'Ivoire. Les camarades de Nabila Tizi disputeront leur match à 13h alors que les hommes de Salah Boucekariou joueront leur match à 15h. La salle moyenne du Caire sera le théâtre de ces deux rencontres.

Ce rendez-vous africain, rappelle-t-on regroupera vingt (20) pays africains répartis en cinq groupes de quatre équipes, dont trois hommes et deux dames.

La sélection algérienne hommes, qui se trouve dans le groupe C, qui comprend également le Maroc, la Côte d'Ivoire et le Congo, après la première rencontre, affrontera au titre de la deuxième journée le Congo le lendemain alors que le troisième et dernier match de ce premier tour sera face au Maroc le 13 février.

Les dames de Mourad Ait Ouarab se trouvent dans le groupe A aux côtés des sélections de la Tunisie, du Cameroun, et de la Côte d'Ivoire. Leur premier match sera contre la Côte d'Ivoire alors que le match de demain sera contre la Tunisie et le dernier match des Algériennes pour ce premier tour aura lieu le 13 février dans la même salle face aux Camerounaises.



L'entraîneur procède aux derniers «réglages» avant le départ au Caire.

Le pays organisateur et le détenteur de la précédente édition 2008 qui se trouve dans le groupe D aux côtés des équipes Angola, Cameroun et Gabon débutera la compétition face au Gabonais, alors que les dames qui se trouvent dans le groupe B joueront leur premier match contre l'Angola, le pays organisateur de la précédente édition 2008.

Le programme du premier tour de cette compétition s'étalera sur trois journées. Les équipes participantes n'auront pas de temps de récupération. Les deux entraîneurs algériens devraient mettre tout ce qu'il faut pour gérer leur temps, le rythme

de la compétition sera très élevé. L'Algérie a rencontré déjà cette équipe ivoirienne lors de l'édition de l'Angola en 1985, les Verts ont été sacrés champions d'Afrique pour la troisième fois aux départs, les deux sélections algériennes hommes et dames ont livré une série de stages non stop pour lesquels ont pris part une armada de jeunes handballeurs aux côtés de leurs camarades internationaux. Les deux sélections algériennes selon les déclarations de leurs entraîneurs sont déterminées. La récupération de leur trophée reste le premier objectif. Cette fois-ci, la

sélection algérienne regorge de joueurs internationaux de qualité, mis à part l'international Belkacem Filah l'un des piliers de l'équipe qui ne sera pas présent en raison de sa blessure, le reste des joueurs sont aptes pour ce rendez-vous africain très important qui sera, rappelle-t-on, qualificatif pour le mondial qui aura lieu en Suède en 2011. La petite balle algérienne a connue des moments sabbatiques pendant quelques années, la raison pour laquelle d'autres sélections comme la Tunisie et l'Égypte ont repris les commandes. Maintenant, tout les moyens ont été mis à la disposition de ces deux équipes pour aller le plus loin possible dans cette compétition. La sélection algérienne hommes, en remportant le titre six fois de rang devrait jouer un rôle déterminant, tout en respectant ses adversaires du jour afin de passer au second tour.

M. S.

PROGRAMME DU GROUPE C

Aujourd'hui 14h00

(Salle principale) Congo - Maroc
(Salle moyenne) 15h00: Algérie - Côte d'Ivoire

Demain
14h00: Algérie - Congo
15h00: Maroc - Côte d'Ivoire
Demain salle moyenne
16h00: Maroc - Algérie
18h00: Côte d'Ivoire - Congo

PROGRAMME DAMES

Aujourd'hui 11 février (1re journée):

Groupe A : (salle moyenne):
13h00: Côte d'Ivoire - Algérie
17h00: Tunisie - Cameroun

Demain 12 février (2e journée):

Groupe A

16h00: Algérie - Tunisie (salle moyenne)
16h00: Cameroun - Côte d'Ivoire (salle principale)
Samedi 13 février (3e journée):

Groupe A :

14h00: Cameroun - Algérie (salle moyenne):
16h00: Côte d'Ivoire - Tunisie (salle principale)

DÉCLARATIONS... DÉCLARATIONS... DÉCLARATIONS... DÉCLARATIONS...

SALAH BOUCHEKRIOU, ENTRAÎNEUR DE L'EN HOMMES :

«Sincèrement le premier match est toujours difficile, personnellement, je n'ai pas assez de détails sur nos adversaires. Pour ce qui nous concerne, on a des joueurs expérimentés qui peuvent contrer n'importe quelle équipe africaine. Comme vous l'avez constaté, la sélection nationale a été renforcée par des joueurs internationaux, qui évoluent dans des championnats Européens comme Tahar Laban, Abderrahim Berriah, Abderrazak Hammad. Nos joueurs seront les ambassadeurs de l'Algérie; espérons bien que ils feront tout ce qui est en leur pouvoir pour mieux représenter les couleurs de leur pays. Notre objectif est d'arracher l'un des trois tickets qualificatif pour le mondial qui aura lieu en Suède; nous ferons tout pour atteindre la finale »

MOURAD AIT OUARAB, ENTRAÎNEUR DE L'EN DAMES :

«Tout est possible dans cette compétition. Certes, nos joueuses n'ont pas une grande expérience dans ce genre de rendez-vous, mais elles sont prêtes à faire tout leur possible pour réaliser un bon résultat au Caire. Je ne dirai pas que notre groupe est facile, au contraire, je pense qu'il est le plus difficile; on aura en face de nous une équipe Ivoirienne expérimentée, la Tunisie, quant à elle, compte plus de neuf joueuses professionnelles, et elle a enregistré une nette amélioration par rapport aux années précédentes. Sincèrement on aura en face de nous des équipes de haut niveau, mais on a récupéré

quelques joueuses professionnelles qui peuvent nous apporter un plus lors de ce rendez-vous. Notre objectif reste la constitution d'une équipe qui pourra représenter l'Algérie dans les prochaines échéances».

NABILA TIZI, JOUEUSE

«D'abord je tiens à signaler que j'étais absente lors des préparations, je viens juste de rejoindre le groupe. Pour ce qui me concerne, j'ai effectué déjà une préparation tout au long de cette période avec mon club en France, donc, l'intégration ne sera pas aussi difficile. Pour le match d'aujourd'hui, on fera tout pour l'arracher avec évidemment la contribution de toutes les joueuses. Je pense que toutes les joueuses sont prêtes pour ce rendez-vous, l'essentiel pour nous est de passer le premier tour. La suite de la compétition sera match par match; avec un maximum de sérieux on pourra atteindre cet objectif et aller le plus loin possible et pourquoi pas créer la surprise et remporter l'un des tickets qualificatifs au mondial».

TAHAR LABAN, JOUEUR

«On un bon coup à jouer lors de cette compétition. On a réussi tout le programme mis en place par l'entraîneur, maintenant les choses sérieuses commencent; il faut que les joueurs continuent sur le même rythme pour passer le premier tour, ensuite tout va venir au fur et à mesure. Notre ambitieux objectif est d'atteindre la finale. Rien n'est facile certes, mais je pense que l'Algérie aura son mot à dire, car elle a un bon bloc qui peut affronter n'importe quelle sélection africaine. La meilleure preuve ? les résultat que l'on a obtenu devant les sélections internationales lors des stages».

M. S.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (7^E JOURNÉE) Programme des rencontres

Poule "Play-off": Vendredi 12 février (16h00):

Caroubier : NA Hussein-Dey - CRB Dar Beida
Mansourah: CSM Constantine - ASPTT Alger
Staoueli : NB Staoueli - GS Pétroliers
Blida : TBB Blida - WA Boufarik

Classement	Pts	J
1. WA Boufarik	12	6
2. GS Pétroliers	11	6
3. NB Staoueli	10	6
-- CRB Dar Beida	10	6
5. ASPTT Alger	08	6
-- CSM Constantine	08	6
7. NA Hussein-Dey	07	6
8. TRB Blida	06	6

Poule "Play-Down": Vendredi 12 février (16h00):

Skikda : AB Skikda - USMM Hadjout
Batna : O.Batna - WB Ain-Bénian
Samedi 13 février (16h00):
Témouchent: CRB Témouchent - COBB Oran
Exempt: CRM Birkhadem.

Classement	Pts	J
1. CRM Birkhadem	11	6
2. O.Batna	9	5
3. USMM Hadjout	8	5
4. WB Ain-Bénian	5	3
-- CRB Témouchent	5	5
6. AB Skikda	4	3
7. COBB Oran	3	3

LA LIBÉRATION DE MANDELA, IL Y A 20 ANS

«Madiba» vaut très cher

Sur les trottoirs de la fameuse rue Vilikazi, où vécut Nelson Mandela dans une modeste maisonnette de Soweto, les marchands à la sauvette proposent aux visiteurs une incroyable déclinaison d'objets à l'effigie du héros de la lutte anti-apartheid.

Le visage du premier président noir d'Afrique du Sud sourit sur des T-shirts, des drapeaux, des badges qui parsèment les étals judicieusement positionnés aux arrêts des autocars de touristes parcourant l'immense township au sud de Johannesburg.

Kgomototo Mahlasela, installé juste en face de la maison transformée en musée, offre même des bustes de plâtre de l'icône planétaire, hâtivement recouverts d'une peinture dorée ou argentée.

«Les gens de la maison de Mandela disent que son image est protégée par une licence d'exploitation et que nous ne sommes pas supposés la vendre», dit le jeune homme de 25 ans. «Il faut d'abord obtenir la permission».

Mais Kgomototo Mahlasela ne s'en est jamais inquiété. Le seul objet qu'on lui ait demandé de retirer fut un grand tableau de la main de son oncle, un portrait du héros que l'artiste a fini par céder à un musée proche.

Pour le jeune marchand, qui réalise un profit de 200% sur les badges vendus 30 rands (moins de quatre dollars US, ou de trois euros), l'image de Madiba, le nom de clan de l'ancien prisonnier politique le plus connu de la planète, «devrait appartenir à tout le monde parce qu'il est notre icône».

Et d'ajouter: «Nous vendons ces objets aux gens du monde entier, c'est eux qui veulent l'image de Mandela.»

La Fondation Mandela, qui poursuit l'oeuvre du nonagénaire envers les enfants et l'éducation, se débat pourtant pour éviter les dérapages.

L'actrice sud-africaine Charlize Theron, le président congolais Denis Sassou Nguesso ou encore des escrocs du courriel espérant faire fortune en alliant le nom de Mandela au Mondial de foot 2010 en Afrique du Sud, tous l'ont appris à leurs dépens: la marque Nelson Mandela n'est pas à vendre.

«Tout abus est sanctionné», affirme Sello Hatang, de la Fondation établie par Mandela lorsqu'il s'est retiré de la vie politique en 1999. «Dès que nous décelons un problème, nous intervenons.»

Les abus «portent atteinte à sa réputation et ternissent l'image des organisations qu'il a fondées», explique-t-il. C'est une tâche sans fin. Le nonagénaire à la santé fragile a beau se tenir de plus en plus à l'écart de la vie publique, il est révéralé dans le monde entier pour les valeurs universelles qu'il incarne, de pardon et de réconciliation.

Son nom se glisse partout, du dépôt de pièces automobile "Mandela Auto Body Parts" à Port Elizabeth, sur l'océan Indien en Afrique du Sud, jusqu'au "Madiba Restaurant" à New York, aux Etats-Unis.

Aucune information n'est disponible sur l'argent réalisé grâce aux droits d'exploitation. Mais la Fondation décline sur son site internet la liste des fraudes, à laquelle n'échappent ni célébrités, ni offices publics.

En octobre, Charlize Theron s'est fait épingle pour avoir mis aux enchères une rencontre avec Madiba lors d'une levée de fonds à des fins caritatives, sans en avoir référé à son entourage. Le même mois, le président congolais se faisait remettre en place pour «abus flagrant du nom de M. Mandela», prétendu signataire d'une préface à son autobiographie.

La Fondation, elle, s'en tient à une simple philosophie. Pour Sello Hatang, «ce que nous essayons de faire, c'est que son nom soit utilisé pour faire le bien». **J.G./ AFP**

Un moment "magique" et "électrique"

"On n'arrêta pas de se pincer pour être sûr qu'on ne rêvait pas", raconte le militant anti-apartheid Desmond Tutu, en se remémorant le sentiment "magique et indescriptible" ressenti à la libération de Nelson Mandela, le 11 février 1990.

PAR TABELO TIMSE

«**A** ce moment précis, nous avons compris que nous ne nous étions pas battus pour rien», poursuit l'ancien archevêque anglican du Cap (sud-ouest), chez qui Mandela a passé sa première nuit hors de prison.

Comme tant d'autres, Mgr Tutu n'avait pas complètement cru le président Frederik de Klerk quand le dernier chef d'Etat de l'apartheid a annoncé, le 2 février 1990, vouloir libérer tous les prisonniers politiques. Y compris Mandela, détenu depuis 27 ans dans les geôles du régime raciste. «J'ai toujours été intimement convaincu que Mandela serait libéré un jour ou l'autre, mais je n'étais pas sûr que cela se produise de mon vivant», explique-t-il à l'AFP. Aussi le 11 février, le Nobel de la Paix, venu à Johannesburg pour le baptême d'un de ses petits-enfants, a-t-il dû prendre en urgence un jet privé pour le Cap, où environ 50.000 personnes attendaient Mandela sur la place centrale de Grand Parade. «Les gens étaient curieux de voir à quoi il ressemblait après 27 ans de prison», se rappelle Allan Boesak, le leader du Front démocratique uni (UDF) moteur de la mobilisation interne dans les années 1980.

«En le voyant de leurs propres yeux, les gens ont senti que leur libération approchait», commente-t-il. «Ce jour a été un tournant, un signal de la fin du règne de la minorité blanche.» «Jusqu'à-



Nelson Mandela accompagné de sa femme lors de sa libération en 1990.

Mandela n'était qu'un slogan sur des T-shirts ou des posters. C'était la première fois que je le voyais en vrai, c'était très émouvant», confirme Sirraaj Cassiem, un militant alors âgé de 18 ans.

A la mi-journée, le lycéen avait suivi à la télévision la sortie de Mandela de sa dernière prison, Victor Vorster, le poing levé en signe de victoire, aux côtés de son épouse Winnie. «J'ai appelé un ami et on a immédiatement pris le train pour Grand Parade. L'atmosphère était incroyable, électrique. Je n'ai jamais vu autant de gens heureux, entonnant les chants de libération.» Parmi eux se trouvaient des centaines de journalistes. «Cela a été le plus grand moment de ma carrière», raconte Paddi Clay, alors employé par une radio canadienne. La foule était telle que Mandela -- qui avait déjà dû attendre Winnie bloquée à l'aéroport de Johannesburg -- a peiné à se frayer un chemin. Son chauffeur effrayé a fait demi-tour avant d'y parvenir. L'impatience montait. «Comme on commençait à s'en-

nuyer, on s'est mis à l'arrière pour asticoter la police et leur jeter des pierres", se souvient Cassiem.

«Il y a eu une mini-émeute et on s'est demandé si cet événement incroyable n'allait pas mal tourner», explique Clay. «On craignait tous de voir Mandela assassiné.»

Quand le héros de la lutte est finalement apparu au balcon de la mairie, portant des lunettes de Winnie faute d'avoir pensé à prendre les siennes, la ferveur l'a emporté. «Nous avons attendu trop longtemps notre liberté. Nous ne pouvons plus attendre. Il est temps d'intensifier le combat sur tous les fronts», lance-t-il à la foule, prônant la négociation.

«Je ne me rappelle pas un seul des mots qu'il a prononcés. Je crois que j'étais trop ébahi», avoue Cassiem qui a arrêté de faire de la politique après ce rassemblement. Je me destinai à m'exiler pour rallier Umkhonto we Sizwe (le bras armé du Congrès national africain), mais cela n'avait plus aucun sens : Mandela prêchait la paix. **T.T./ AFP**

Le héros intouchable

PAR ALEXANDRA LESIEUR

Premier président noir d'Afrique du Sud, Prix Nobel de la paix, héros de la lutte anti-apartheid: Nelson Mandela, libéré il y a 20 ans des geôles du régime blanc, est vénéré à l'image d'un intouchable saint dont le nom alimente un commerce en or.

Sa troisième épouse, Graça Machel, porte sur lui un regard singulièrement clairvoyant. «Il est tellement spécial», a-t-elle dit de lui dans un entretien à la télévision Al-Jazira. Avant de reconnaître que ce mari au statut de «symbole... n'est pas un saint. Il a ses faiblesses.»

Pourtant, il est tabou de critiquer Madiba, nom de clan de celui que la nation tout entière surnomme «Tata», «Grand-Père».

Dans le but avoué de préserver la réputation d'un héros planétaire, le nonagénaire est tenu à l'écart d'un public toujours avide de la moindre apparition. Toute spéculation sur sa santé déclinante est farouchement démentie par la Fondation qui a repris son nom et son œuvre auprès des enfants.

Le jeune Mandela est passé aux oubliettes de la mémoire collective. On a retenu le réconciliateur, celui qui a su écarter l'Afrique du Sud de la guerre civi-

le dans laquelle elle menaçait de sombrer dans les années 1990 et effacé le rebelle qui a lancé fin 1961 la lutte armée contre le régime ségrégationniste.

«Mandela est devenu un saint quand il était emprisonné à Robben Island, symbole fort d'oppression et d'isolement», estime Aubrey Matshiqi, du Centre d'études politiques.

La tolérance et le sens du pardon dont il a fait montre à sa libération ont ensuite entretenu la «pureté» de cette image, souligne l'analyste. Seize ans après les premières élections multiraciales qui ont porté Mandela au pouvoir, l'Afrique du Sud a besoin de maintenir ce symbole dans une société toujours déchirée par les inégalités, remarque-t-il. Le culte de l'homme parfait est célébré dans le monde entier car Madiba «incarne les valeurs universelles de liberté et de réconciliation», selon M. Matshiqi. Pour preuve, les œuvres en son honneur dont le dernier film de Clint Eastwood, «Invictus», qui renforcent toutes le mythe.

A Soweto, le grand township proche de Johannesburg où a résidé un temps le héros, les touristes s'arrachent sous-verres, T-shirts, horloges, petites cuillères et bijoux à son effigie en dépit des efforts de la Fondation pour éviter un dérapage à la Che Guevara.

Hommes politiques et vedettes en tous genres se pressent pour se faire photographier à ses côtés et seules quelques rares voix discordantes osent briser le flot d'éloges.

«Quand j'entends dire : Si l'humanité devait se choisir un père, il s'appellerait Mandela, je ne marche pas. Nelson Mandela est un homme politique. Ce n'est pas un mythe», lâche le président ivoirien Laurent Gbagbo, dans une interview récente à Jeune Afrique.

Certains estiment qu'il aurait pu faire plus durant son mandat présidentiel pour combattre la pauvreté et le sida, «peut-être son plus grand échec comme il le reconnaîtrait lui-même», souligne Mark Gevisser, auteur d'une biographie sur Thabo Mbeki, son successeur.

«M. Mandela n'est certainement pas un saint», renchérit le dernier président de l'apartheid Frederik de Klerk, qui a négocié avec lui le virage démocratique et partagé le Prix Nobel de la paix en 1993.

«Il était souvent excessif et parfois assez injuste dans nos interactions, mais cela faisait partie du jeu politique», se souvient-il, avant de rappeler l'incontestable: Nelson Mandela «est une des plus grandes personnalités politiques de la fin du XXe siècle». **AL/ AFP**

LE PARLEMENT DU NIGÉRIA DOTE LE PAYS D'UN PRÉSIDENT PAR INTÉRIM

UNE DÉCISION AUX EFFETS INCERTAINS

Le vice-président du Nigeria, Goodluck Jonathan, a accepté, hier soir, de présider temporairement la nation, comme l'a requis le même jour le Parlement. Cette mesure a été finalement adoptée dans l'espoir de mettre fin à des mois d'incertitude dans le pays le plus peuplé d'Afrique en raison de l'absence prolongée du chef de l'Etat, hospitalisé à l'étranger depuis le 23 novembre pour de graves problèmes de santé.

PAR NINA SARATI

"Je reçois avec une humilité et un honneur profonds cet important appel au devoir. Je suis entièrement conscient des responsabilités qui reposent sur moi (...) et que je vais assumer pleinement", a déclaré M. Jonathan, 52 ans, dans une allocution télévisée.

Mardi, les deux chambres de l'Assemblée nationale, le Sénat et la Chambre des représentants, ont adopté chacune une résolution prévoyant que M. Jonathan assure l'intérim à la présidence en l'absence du chef de l'Etat Umaru Yar'Adua.

"Pour la paix, l'ordre et la bonne gouvernance de la fédération et en accord avec les décisions des tribunaux, le vice-président Goodluck Jonathan doit assumer pleinement les pouvoirs présidentiels en tant que président par intérim", stipule la résolution adoptée oralement par la Chambre des représentants, à une très grande majorité. La décision, qui intervient à l'issue d'un vif débat sur l'aptitude de M. Yar'Adua à continuer à présider, entend mettre fin à des mois d'incertitude rendant difficile la gestion du pays secoué, notamment, par la rébellion du Mend et par des tensions intercommunautaires.

Le Mend, qui revendique une meilleure répartition des revenus pétroliers menace les exportations du 8^e producteur de pétrole de l'Afrique et 8^e exportateur mondial du pétrole. Or en raison de l'absence du président, le processus de pacification du sud pétrolier, est en passe d'échouer faute d'avancées.

Les attaques menées par les combattants des groupes armés auxquels Umaru Yar'Adua avait offert en août l'amnistie à ceux qui déposeraient les armes, ont repris ces dernières semaines. Les milliers de combattants qui avaient accepté l'offre ayant perdu désormais patience devant l'incertitude qui prévaut.

Conscient de cette menace sur la principale ressource du pays, Goodluck Jonathan a promis, hier soir, que le gouvernement fédéral allait "prendre toutes les mesures pour consolider les



Le vice-président du Nigéria, Goodluck Jonathan.

bénéfices de l'amnistie dans le delta du Niger et mettre en œuvre le programme post-amnistie".

Par ailleurs, les violences intercommunautaires à caractère principalement religieux, récurrentes et très meurtrières, dont le dernier épisode a eu lieu en janvier à Jos, au centre du pays (600 morts), ont causé des milliers de morts.

Le président nigérian ne s'est exprimé qu'à une seule reprise depuis son départ, dans un entretien avec la radio britannique BBC, le 12 janvier, et aucune image de lui n'a été diffusée.

Selon la Constitution, le chef de l'Etat doit transmettre une "déclaration écrite" au Parlement pour lui notifier son absence et permettre au vice-président de le remplacer.

En l'absence d'une telle lettre, réclamée depuis des semaines de toutes parts, le Sénat a jugé que l'interview à la BBC en faisait office.

"Le président, par cette déclaration à la BBC diffusée mondialement, a donné au Parlement la preuve irréfutable qu'il est en congé médical (...) et a ainsi respecté l'article 145 de la Constitution", a déclaré le président du Sénat David Mark.

"Il est nécessaire d'adopter cette position pour permettre à la nation d'avancer", a-t-il estimé.

La décision du Parlement, approuvée par certaines parties et contestées par d'autres, n'a pas manqué de soulever des questions sur sa portée légale.

Alors que le sénateur Garuba Lado a jugé que le Parlement contrevenait à la Constitution, le parti d'opposition Action Congress a estimé dans un communiqué que le fait de s'appuyer sur une interview à la BBC était "insensé". Le Sénat, estime-t-il, n'a pas le pouvoir d'installer M. Jonathan à la présidence par intérim.

Le 13 janvier, la Haute cour fédérale avait ordonné à M. Jonathan d'exercer temporairement les pouvoirs du président, précisant qu'il ne devenait

pas pour autant "président par intérim".

Les 36 gouverneurs de la nation ont aussi appelé au remplacement du président, par M. Jonathan. Le cabinet des ministres a, jusqu'à présent, soutenu que le président était apte à présider, mais la semaine dernière, une division est apparue lorsque Dora Akunyili, ministre de l'Information, a demandé à ce qu'il transfère ses pouvoirs à M. Jonathan. Le cabinet qui devait se réunir hier pour étudier la situation n'a pas encore réagi.

Les appréhensions suscitées par la décision du Parlement qui tranche après des semaines de débats, revendications ou réclamations de statu quo, s'expliquent par les craintes de menacer l'équilibre confessionnel du pouvoir alors que la cohabitation au niveau de la société est conflictuelle. Le Nigéria, 150 millions d'habitants, majoritairement musulmans au nord et chrétiens au sud et dont plusieurs gouvernorats ont instauré la charia, connaît de sérieuses tensions interconfessionnelles. L'endémie de ce phénomène explique sans doute l'accent mis prioritairement «sur la paix» pour expliquer la résolution du Parlement.

Selon une règle non écrite, mais appliquée dans ce pays, la présidence revient alternativement à un chrétien puis à un musulman. M. Yar'Adua est musulman, tandis que son vice-président Goodluck Jonathan, est chrétien.

Washington a réagi hier en mettant l'accent sur l'"incertitude" qui règne au Nigeria, sans cependant prendre position sur le vote des deux chambres.

"La secrétaire d'Etat Hillary Clinton souhaitait que je dise clairement que durant cette période d'incertitude, nous estimons très important que, s'il doit y avoir transition du pouvoir au Nigeria, celle-ci se fasse de manière démocratique", a déclaré le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines, Johnnie Carson, à Abuja. N. S.

MOSCOU S'EN PREND À L'OTAN ET AU BOUCLIER ANTIMISSILES DES ETATS-UNIS DANS SON EX-SPHÈRE D'INFLUENCE

Une sérieuse pomme de discorde

Plusieurs hauts responsables russes se sont succédés, hier, pour accuser avec virulence l'Otan et le système de défense antimissile des Etats-Unis de menacer la Russie. Le chef du Conseil de sécurité, Nikolaï Patrouchev, a explicité la menace que l'Alliance représente pour la Russie, telle que décrite le 5 février dans la doctrine militaire signée vendredi par le président Dmitri Medvedev. "Nous doutons profondément que notre situation sera plus sûre avec l'élargissement de l'Otan" aux pays d'Europe de l'Est, a déclaré M. Patrouchev, jugeant que l'organisation représente "une menace assez sérieuse". Moscou dénonce depuis des années l'entrée d'Etats de l'ex-bloc soviétique dans l'Alliance atlantique comme elle l'a fait la semaine dernière à l'annonce que des intercepteurs de missiles américains seraient déployés d'ici 2015 en Roumanie. Les premières décisions qui aboutiront, dans quelques années, au déploiement d'un bouclier antimissile américain dans les pays de l'ex-aire d'influence soviétique en Europe sont dans la ligne de mire de Moscou. Le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen s'était dit "surpris" du contenu de la doctrine militaire russe qui s'inquiète de l'expansion de l'Alliance et de sa volonté de "mondialiser ses fonctions, en violation des normes du droit international". M. Patrouchev a une nouvelle fois cité comme exemple le fait que des pays de l'Otan ont armé la Géorgie, candidate à l'entrée dans l'Alliance, avant et après la guerre russo-géorgienne d'août 2008. "(...) Pourquoi? Dans quel but? Ils veulent une nouvelle attaque? Si ce n'est pas le cas, il ne faut pas armer", a-t-il martelé. Peu après le dirigeant du Conseil de sécurité, le chef d'état-major des armées, Nikolaï Makarov, a vivement critiqué à son tour les Etats-Unis et leur système de défense antimissile. "Le développement et le déploiement du système de défense antimissile vise la Russie", a-t-il affirmé, liant cette question au traité START qui a expiré en décembre. "Le traité sur les armes stratégiques offensives en cours de préparation doit tenir compte d'un lien avec les armes de défense", a-t-il souligné. Ce bouclier antimissile est depuis longtemps une pomme de discorde russo-américaine, mais elle avait été reléguée au second plan en septembre après que l'administration de Barack Obama a revu le projet au profit d'un dispositif de lutte contre les missiles de courte et moyenne portée. Philip Crowley, porte-parole de la diplomatie américaine a rejeté hier l'interprétation du général russe et s'est voulu rassurant en assurant que la "défense antimissile qui se bâtit en Europe ne vise pas la Russie, mais plutôt la menace émergente de l'Iran". Les différends entre Moscou et Washington sur le bouclier antimissile américain en Europe ne bloquent pas l'accord de désarmement nucléaire START entre les deux pays, a affirmé hier le porte-parole de la Maison Blanche, Robert Gibbs. Ce sujet de dissension fait l'objet de concertations fréquentes entre les deux pays et le net réchauffement de leurs relations enregistré depuis l'arrivée de Barack Obama à la Maison blanche ne paraît pas remis en cause, à en juger par l'adhésion de Moscou au principe de sanctions contre l'Iran à propos de son programme nucléaire.

LE TABAGISME PASSIF ET LA NICOTINE RÉSIDUELLE SONT DANGEREUX POUR LA SANTÉ

Risque plus élevé chez les enfants

Le tabagisme passif, autrement dit l'exposition à la fumée des autres, constitue un facteur de risque sur la santé, mais une nouvelle étude américaine montre que la fumée de cigarette ou la nicotine résiduelle déposée sur les murs ou les meubles est mauvaise pour la santé.

Lorsqu'une cigarette est allumée, la nicotine est libérée sous forme de fumée qui se dépose sur les surfaces de la maison (murs, moquettes, rideaux, meubles), où elle peut rester des mois, indique cette étude publiée dans les Annales de l'Académie américaine des sciences (PNAS).

"Notre étude montre que lorsque cette nicotine résiduelle réagit avec l'acide nitreux ambiant, elle forme des nitrosamines cancérigènes spécifiques au tabac", explique Hugo Destaillats, l'un des auteurs de l'étude.



Or, ces nitrosamines "sont parmi les cancérigènes les plus actifs et puissants" liés au tabac, souligne-t-il. L'exposition à ces nitrosamines passe le plus souvent par l'inhalation de poussière ou par le contact de la peau avec les moquettes et tapis ou avec les vêtements, ce qui rend les jeunes enfants particulièrement vulnérables.

Le fait d'ouvrir une fenêtre ou de ventiler une pièce pendant qu'une cigarette est allumée n'élimine pas le danger, pas plus

que de fumer à l'extérieur.

«Fumer dehors, c'est mieux que fumer à l'intérieur, mais les résidus nicotiniques collent à la peau et aux vêtements du fumeur», souligne Lara Grundel, co-auteur de cette étude réalisée par le Lawrence Berkeley National Laboratory. "Ces résidus suivent le fumeur quand il retourne à l'intérieur et se dispersent partout", poursuit-elle, soulignant que "le risque le plus élevé concerne les jeunes enfants".



Pub

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA CULTURE
WILAYA DE TEBESSA

DIRECTION DE LA CULTURE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/DCWT/2010

La Direction de la culture de la wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour :
Etude et suivi pour l'équipement du musée national de Tébessa

L'appel d'offre national est ouvert à l'ensemble des bureaux d'études en architecture et architectes agréés. Les bureaux d'études agréés et les architectes inscrits au tableau d'ordre des architectes intéressés par cette consultation, peuvent retirer le cahier de charges auprès de la direction de la culture de la wilaya de Tébessa (Palais de la culture Mohamed Echebouki).

Les offres dûment remplies, accompagnées des documents indiqués au cahier des charges doivent parvenir à M. le directeur de la culture de la wilaya de Tébessa, sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que :

**M. LE DIRECTEUR DE LA CULTURE
APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT N°02/DCWT/2010
ETUDE ET SUIVI POUR L'ÉQUIPEMENT
DU MUSÉE NATIONAL DE
TEBESSA (A ne pas ouvrir)**

Cette enveloppe principale contiendra

02 autres enveloppes scellées :

**-L'une contenant les pièces relatives à l'offre financière
-L'autre contenant l'offre technique conformément au cahier des charges**

Les offres doivent être déposées le 28/02/2010 à partir de huit heures (08h00) jusqu'à douze heures (12h00) à l'adresse suivante : La direction de la culture de la wilaya de Tébessa le siège de la maison de la culture Tébessa. Le chef projet peut prolonger la date limite de dépôt des offres avec les mêmes moyens de publication d'appel d'offres.

Les soumissions resteront engagés par leur offre durant (180) cent quatre vingt jours, à compter de l'ouverture des plis techniques et financiers. L'ouverture des plis techniques et financiers se fera au siège de la direction de la culture de la wilaya de Tébessa le dernier jour ouvrable correspondant à la limite de dépôt des offres à 14:00h les soumissionnaires sont cordialement invités.

Il ne sera pas pris en considération ou ouvrir l'enveloppe non identifiée ou reçue après la date limite de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA CULTURE
WILAYA DE TEBESSA

DIRECTION DE LA CULTURE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/DCWT/2010 CONCOURS D'ARCHITECTURE

La Direction de la culture de la wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour :

Etude et suivi pour l'agencement et l'embellissement du musée national de Tébessa

L'appel d'offre national est ouvert à l'ensemble des bureaux d'études en architecture et architectes agréés. Les bureaux d'études agréés et les architectes inscrits au tableau d'ordre des architectes intéressés par cette consultation, peuvent retirer le cahier de charges auprès de la direction de la culture de la wilaya de Tébessa (Palais de la culture Mohamed Echebouki).

Les offres dûment remplies, accompagnées des documents indiqués au cahier des charges doivent parvenir à M. le directeur de la culture de la wilaya de Tébessa, sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que :

**M. LE DIRECTEUR DE LA CULTURE
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°03/DCWT/2010
(CONCOURS D'ARCHITECTURE)
ETUDE ET SUIVI POUR L'AGENCEMENT
ET L'EMBELLISSEMENT DU**

**MUSÉE NATIONAL DE TEBESSA
(A ne pas ouvrir)**

Cette enveloppe principale contiendra 02 autres enveloppes scellées :

**-L'une contenant les pièces relatives à l'offre financière
-L'autre contenant l'offre technique conformément au cahier des charges**

Les offres doivent être déposées le 28/02/2010 à partir de huit heures (08h00) jusqu'à douze heures (12h00) à l'adresse suivante : La direction de la culture de la wilaya de Tébessa le siège de la maison de la culture Tébessa. Le chef projet peut prolonger la date limite de dépôt des offres avec les mêmes moyens de publication d'appel d'offres.

Les soumissions resteront engagés par leur offre durant (180) cent quatre vingt jours, à compter de l'ouverture des plis techniques et financiers. L'ouverture des plis techniques et financiers se fera au siège de la direction de la culture de la wilaya de Tébessa le dernier jour ouvrable correspondant à la limite de dépôt des offres à 14:00h, les soumissionnaires sont cordialement invités.

Il ne sera pas pris en considération ou ouvrir l'enveloppe non identifiée ou reçue après la date limite de dépôt des offres.

AUTISME

Les signes qui doivent alerter



Au-delà du choc, apprendre que son enfant est autiste, c'est se trouver face à l'inconnu et face à la nécessité d'organiser une vie de famille souvent compliquée. Le diagnostic précoce représente un véritable enjeu pour donner toutes ses chances à l'enfant de devenir le plus autonome possible. Mais la première difficulté pour les parents est de trouver un professionnel de santé formé pour reconnaître les signes de l'autisme chez le jeune enfant.

Une étude récente estime que deux personnes sur mille seraient atteintes de troubles autistiques. L'autisme touche en moyenne quatre garçons pour une fille.

La première difficulté pour déceler les symptômes chez l'enfant vient du fait qu'ils varient d'un cas à l'autre. Chez le tout jeune enfant par exemple, l'autisme peut être pris pour de la surdité en raison de son manque de réaction face à l'environnement sonore.

Chez certains enfants, l'autisme entraîne un retard du développement mental ou moteur, alors que chez d'autres, il sera accompagné de précocité. De même, une hyperactivité poussée ou au contraire une apathie de l'enfant peuvent indiquer un autisme.

L'importance d'un diagnostic précoce

Pour aider l'enfant autiste à mener une vie aussi équilibrée que possible, le diagnostic précoce, et donc une prise en charge adaptée, est l'une des clés essentielles. Une intervention précoce peut permettre d'éviter l'apparition de symptômes secondaires et de préparer les parents pour accompagner leur enfant au mieux dans son développement.

Un diagnostic réalisé chez le bébé permet aux parents de disposer de plus de temps pour se renseigner, prendre contact avec une association, et envisager l'avenir

de leur enfant, son éducation, ses loisirs...

L'autisme regroupe trois domaines de troubles : la socialisation, la communication, et les comportements répétitifs.

L'enfant autiste montre souvent un manque de réaction dans l'échange avec les personnes de son entourage. Il donne aussi parfois l'impression de ne pas avoir d'attachement pour ses parents.

Un bébé peut par exemple tarder à sourire, éviter le regard de l'autre, repousser les câlins, ne pas imiter les gestes (dire au revoir avec la main) ou les expressions de ses parents, ou encore faire des mouvements répétitifs comme battre des mains, se balancer, fixer un objet pendant un long moment.

Les troubles de la communication se répercutent dans le langage, mais aussi dans les gestes comme :

- Pointer du doigt dans le vide ;
- Rester muet dans le silence ;
- S'exprimer de façon étrange sans but de communication, ou répéter ce qu'on dit (écholalie).

Un enfant dont le jeu semble limité dans des actions répétitives et simples, qui ne supporte pas le changement dans ses rituels de la journée peuvent être des manifestations évoquant un autisme.

En grandissant un enfant autiste peut chercher à s'isoler, ne pas demander à être consolé même s'il est malade ou s'il s'est fait mal. Il peut avoir un comportement étrange avec les objets, tous les aligner, ou s'intéresser à des objets inhabituels.

Les symptômes peuvent s'accompagner de difficultés à être propre, à dormir, ou à manger.

Au-delà de l'âge de quatre ans, les signes de l'autisme peuvent se voir dans l'incapacité de l'enfant à développer un lien avec d'autres enfants, la perception des autres comme des objets, un unique centre d'intérêt, une tonalité étrange et un rythme déstructuré des paroles...

On se trouve souvent démuné lorsque son enfant souffre d'autisme et trouver une aide adaptée peut relever du parcours du combattant.

Pour remédier à cette situation, la création de nouvelles places dans des institutions spécialisées est primordiale. En parallèle, le mot d'ordre est d'adapter au maximum les structures à la demande des familles.

La prise en charge des malades ne fait pas l'unanimité

- Les partisans de l'approche psychiatrique partent du principe que l'autisme est la conséquence d'un problème relationnel ou d'une absence de lien entre l'enfant et ses parents. Ils préconisent ici un placement en hôpital de jour avec d'autres enfants autistes, où l'enfant pourra suivre une psychothérapie, individuelle, mère-enfant ou familiale, afin de l'aider à maîtriser son anxiété et ses émotions.

- Les partisans de la thérapie comportementale et éducative - une méthode qui a fait ses preuves depuis longtemps au Canada ou encore aux Etats-Unis - recommandent une première phase d'observation pour adapter au mieux la thérapie, dont les acteurs principaux seront ici l'enfant bien sûr, mais aussi ses parents, et le psychologue.

La méthode éducative repose sur des exercices d'apprentissage de la socialisation, de la communication et du langage. A mesure que l'enfant grandit, il peut ainsi intégrer une école primaire, aidé par un accompagnant scolaire.

Pour une intégration scolaire réussie, le jeune autiste doit être aidé par un accompagnant.

Source santé a-z

Le diabète affecte plus de 220 millions de personnes dans le monde (OMS)

La maladie du diabète touche plus de 220 millions de personnes dans le monde, en raison notamment de l'augmentation rapide de l'obésité et de la sédentarité, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette maladie chronique qui s'étend dans tous les pays en particulier ceux en développement, se propage notamment en raison de l'augmentation rapide de l'obésité et de la sédentarité, ce qui indique la "présence d'une épidémie mondiale émergente de diabète", a affirmé l'OMS dans son dernier bulletin rendu public à Genève. Selon cette publication, même si "des cas de diabète et de ses complications pourraient être pré-

venue par un régime alimentaire sain, de l'exercice physique régulier, le maintien d'un poids corporel normal et l'arrêt du tabac, ces conseils sont loin d'être largement appliqués". Pour lutter contre cette maladie, "une action coordonnée est nécessaire à l'échelle des politiques internationales et nationales afin de réduire l'exposition aux facteurs de risque connus du diabète et d'améliorer l'accès aux soins et la qualité de ces derniers", souligne l'organisation. Dans la plupart des pays, le diabète est devenu l'une des principales causes de maladie et de décès prématurés principalement du fait du risque accru de maladie cardiovasculaire.



Cuisine

Tadjine de topinambours



Ingrédients :

200 g de viande d'agneau
1 oignon
1 kg de pommes de terre topinambour
Safran
1 pincée de gingembre
Sel, poivre, paprika
3 verres d'eau
Persil haché pour décorer
1 c. à s. d'huile

Préparation :

Faire revenir la viande dans l'huile avec l'oignon coupé en petits morceaux et en ajoutant toutes les épices. Lorsque les oignons sont translucides, ajouter de l'eau et fermer la cocotte pendant 30 minutes.

Pendant ce temps, râper et rincer les topinambours, les couper.

Au bout de trente minutes, vérifier la cuisson de la viande. Ajouter un peu d'eau si nécessaire et disposer les topinambours dans la sauce. Laisser cuire à feu ouvert pendant environ 15 minutes. Les topinambours doivent être fondants.

Terminer en disposant le plat dans un tadjine et saupoudrer de persil.

Bonbonnières aux fruits secs



Ingrédients :

Pour la pâte à crêpes :

3 œufs
1 demi-litre de mélange eau et lait
150 g de farine
1 pincée de sel
Vanille

1 c. à soupe de sucre glace
3 c. à soupe d'huile

La farce :

Fruits secs concassés (amandes, pistaches, noisettes...)
Fruits confits (facultatif)
Miel

La décoration :

Fil à pâtisserie doré
Sucre glace

Préparation :

Dans un saladier, préparer la pâte à crêpe en mélangeant l'huile, le lait et eau, les œufs, la vanille et le sucre. Bien battre et ajouter la farine et le sel. Continuer à battre jusqu'à obtention d'une pâte lisse et sans grumeaux. Chauffer un appareil à crêpe. Et faire des crêpes de 13 à 15 cm de diamètre jusqu'à épuisement de la pâte.

Préparer la farce en mélangeant les fruits secs et confits. Ramasser le tout avec un peu de miel. Mettre une cuillère à soupe de farce sur chaque crêpe, relever les bords et les attacher avec du fil à pâtisserie, puis saupoudrer d'un peu de sucre glace.

LE TOPINAMBOUR (TERFAS)

Un légume peu connu mais aux vertus prouvées

Le topinambour est un légume racine peu connu. Certains de ses constituants possèdent des propriétés santé particulières. Malheureusement, peu d'études ont été réalisées sur ce légume que nous aurions avantage à consommer.

Nutriments les plus importants :

Fer :

Le topinambour est une excellente source de fer pour l'homme. Le fer contribue au transport de l'oxygène vers les cellules. La carence en fer entraîne l'anémie qui provoque de la faiblesse, de la fatigue et parfois de la dépression. Chez les enfants, elle peut se traduire par des retards sur le plan de la croissance et des problèmes de comportement. Chez les adolescentes, où on la rencontre fréquemment, la carence en fer affecte la capacité de mémorisation et d'apprentissage.

Phosphore :

Ce légume est une source de phosphore qui constitue le deuxième minéral le plus abondant de l'organisme après le calcium. Ce minéral joue un rôle essentiel dans la



formation et le maintien de la santé des os et des dents. De plus, il participe, entre autres, à la croissance et à la régénérescence des tissus, aide à maintenir à la normale le pH du sang et est l'un des constituants des membranes cellulaires.

Potassium :

Le topinambour est une source de potassium. Dans l'organisme, il sert à équilibrer

le pH du sang et à stimuler la production d'acide chlorhydrique par l'estomac, favorisant ainsi la digestion. De plus, il facilite la contraction des muscles, incluant le cœur et participe à la transmission de l'influx nerveux.

En usage culinaire :

Cuit au four, en robe des champs : peler une fois qu'il est cuit et servir avec du beurre ou de l'huile d'olive, du sel, du poivre, du persil. On peut aussi le rôtir au four après l'avoir assaisonné avec une autre herbe au choix.

Dans un potage ou une crème : réduit en purée, puis mélangé avec du lait et assaisonné à la marjolaine.

Apprêter à la vapeur les jeunes feuilles ou les jeunes pousses tout juste sorties de terre.

Récoltées à l'automne, les fleurs seront ajoutées aux salades.

Conservation :

Contrairement à la pomme de terre, le topinambour se conserve mal. Sa peau étant mince, il se dessèche et se ratatine rapidement après la cueillette.

Vertus : le topinambour est intéressant pour les diabétiques. Il contient du potassium, du phosphore, du soufre et du zinc.

AU JARDIN

Plantation des topinambours



Le topinambour est facile à produire, il ne nécessite pas d'attention ou d'entretien particulier, c'est un légume rustique. Il suffit de planter des mor-

ceaux de topinambour (le tubercule), courant avril, pour être récolté à partir d'octobre jusqu'en décembre.

Facile à cultiver, on le plante souvent en bout de potager, car il est très vigoureux et pourrait faire ombrage aux autres cultures légumières. En automne, il produit en abondance des fleurs jaunes très décoratives, et comme il atteint 2 à 3 m de hauteur, il pourra constituer un brise-vent des plus efficaces !

Quand le planter ?

La période de plantation s'étale de la fin de l'hiver au milieu du printemps, soit mi-février à mi-avril. Vous pouvez vous procurer des tubercules dans les catalogues de semence, mais vous pouvez également utiliser ceux que vous achetez pour la consommation dans un magasin bio ! L'intérêt : vous goûtez avant plantation...

Emplacement au jardin :

Le topinambour est très résistant...

limite envahissant ! Veillez donc bien à le planter à l'écart.

Il préfère les situations ensoleillées, mais tolère la mi-ombre.

Le sol est indifférent, même s'il apprécie les terres bien drainées. Si vous le pouvez, préparez une plate-bande à l'automne en enfouissant généreusement un bon compost.

Plantation :

Bêchez le sol avant de planter, à la faveur d'une bonne pluie.

Enfonchez les tubercules à environ 10 cm de profondeur, espacés de 50 cm, les rangs étant séparés de 80 cm le cas échéant.

Une fois planté, le topinambour ne nécessite aucun soin ! Arrosez un peu si le sol est très sec.

Si vous envisagez d'en cultiver à nouveau l'année suivante, gardez quelques tubercules dans le sol : vous les replantez à la fin de l'hiver...

Astuces

Solution naturelle contre les limaces :



Ecrasez une gousse d'ail et du savon de Marseille, mélangez avec 1 litre d'eau filtrez, pulvériser sur les plantes sensibles aux ravageurs.

Semer les épinards :



Semez-les dans un endroit ombré, ils n'aiment pas la chaleur. Les semis se font au printemps ou à l'automne dans une terre riche.

Les graines bonnes à planter :



Pour savoir si vos graines en sachet sont encore bonnes à planter, versez vos graines dans un bol d'eau. Vos graines coulent c'est qu'elles sont bonnes à planter.

Moins d'insectes nuisibles sur les plantes :



Plantez en bordure des carrés de légumes des plantes insecticides comme le basilic. Retourner la terre en hiver pour exposer les insectes en dormance au froid et aux oiseaux.

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chérage, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Telémly, Bd Med V, Gollfi, Hydra, Bd Bougara Tél. : 021-74-93-06/04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint George, Franklin Roosevelt, Soudani Boudjema, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

● Vente :

◆ Vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst. Tél. : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly
◆ vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly
◆ F3 Hussein Dey
◆ F3 Berazouane
◆ F3 Aérohàbitat
◆ F6 Didouche

◆ F4 Télémly

Tél : 021-74-93-06/
0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)

◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer immb. st. Bd Med V, Tél. : 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette

◆ F4 Viaduc vue s. mer, Télémly

◆ F5 Bd Med V

tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.

◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint George

◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.

◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (con-

vient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.

◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf

◆ F4+parking, Dely Ibrahim

◆ F4 meublé, Ben Aknoun

◆ F4 (300m²), Mohammadia

◆ F7 duplex, Hydra

◆ Loue villa meublée

R+2 Draria

Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Télémly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf

◆ 70 m², Bd Med V

◆ 400m², Bd Zighout Youcef

◆ 350m², Bd Télémly

◆ 350 m², Sidi Yahia

Tél. : 0550-19-88-33/

0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue local 30m², Golf

◆ 70 m², Bd Med V

◆ 400m², Bd Zighout Youcef

◆ 350m², Bd Télémly

◆ 350 m², Sidi Yahia

Tél. : 0550-19-88-33/

0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue local 30m², Golf

◆ 70 m², Bd Med V

◆ 400m², Bd Zighout Youcef

◆ 350m², Bd Télémly

◆ 350 m², Sidi Yahia

Tél. : 0550-19-88-33/

0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

● Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jar-

din avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

● Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Boucheboub : vends un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche-Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux

chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chérage (R+1) Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Ibrahim, 96 m²

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine Prix : 2,5 U

مكتب التوثيق بعزابة للأستاذ / تازير وليد

المجمع الإداري الشهيد نوري رشيد نهج الأمير عبد القادر - عزابة

تأسيس ش.د.ش.و.د.م.

بحسب عقد حرر بمكتبنا في : 09/02/2010, مسجل في أوانه. تم تأسيس شركة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة لصاحبها فيصل بن جديد بن عبد الحميد. تسميتها : مؤسسة الشخص الوحيد. وذات المسؤولية المحدودة "محررة ميناكس" مقرها الإجتماعي : 25 شارع الأمير خالد بلدية وادارة عزابة سكيكدة. رأس مالها الإجتماعي : 100.000,00 دج. موضوعها : موضوع الشركة يتخلص في : استخراج وخصير اليوكسيت (103102). استخراج وخصير المعادن العادية غير الحديدية (103103). استخراج وخصير المعادن والأمزجة الحديدية (103104). استخراج وخصير المعادن الثمينة (103105). استخراج وخصير المعادن الحديدية المختلفة (103106). استخراج وخصير بوريطس الحديد. إنتاج الكبريت (103108). استخراج وخصير المنتجات المعدنية المختلفة (103109). طحن المعادن والأدوات (باستثناء الاستخراج) (103110). استغلال مقالع حجر البناء. للبناء والصناعة (103202). استخراج وخصير الرمل. استخراج المعادن الغرينية (103203). استخراج وخصير الجبس (103204). استخراج وخصير الصلصال (103206). استخراج وخصير منتجات المقلع المختلفة غير موجهة المواد (103207). مؤسسة الصناعة التقليدية لإستغلال المقلع (حجر. جيس. حجر) (202101). إستيراد التجهيزات. المواد والمعدات المرتبطة بميدان المناجم (404001). مدتها : 99 سنة. مسيرها : عين السيد فيصل جديد مسيرا للشركة لمدة غير محدودة. وتم تعيين السيد : خراف إبراهيم الكائن مقر مكتبه ب : 03 شارع براهم معيزة سكيكدة ص ب 258 محافظ حسابات للشركة لمدة ثلاث (03) سنوات : 2010 - 2011 .

للإعلان الموثق

MIDI

AGENCE IMMOBILIÈRE

Cherche pour ses besoins des correspondants de presse dans les wilayas de **Jijel, Khenchela, Biskra, Tebessa, Souk Ahras, Annaba, M'sila et Batna**

- Maîtrise de la langue française exigée.

Envoyer CV à :

direction@lemidi-dz.com

ou au téléfax : **021 63 79 16**

Il ne sera répondu qu'aux candidatures intéressantes.

Offre d'emploi

Famille avec un enfant en bas âge cherche femme de ménage, la quarantaine, pour un travail de trois fois par semaine, habitant Zeralda et environs immédiats. Contacter le **06 69 10 44 33** horaires de bureau seulement.

Midi Libre N°889 Jeudi 11 février 2010 - 115/10

Demande d'emploi

Ingénieur d'Etat, très longue expérience dans études et suivi de réalisations, cherche emploi ou collaboration dans le domaine industriel en général ou pétrolier.

Tél. : 0550 34 02 56

PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Namer Ben Adwan
12h00 : Firqat Mozart
12h30 : Ibtikarat
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Rebeca
15h00 : Long métrage d'animation
16h30 : Kaasse el fadaa
17h00 : El-Aâlem baina yadak
17h30 : El-khal wa raihane
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 : Moutaât El-Maida
18h45 : Alouan min wadat el-madje-doub
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Emission
22h00 : Telefilm
23h00 : Sanioi el-wakte



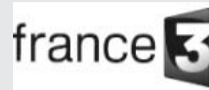
08:30 Téléshopping
09:20 Le destin de Lisa
09:40 Le destin de Lisa
11:05 Météo
11:10 La Ferme célébrités en Afrique
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
12:58 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Les deux visages de Christie
16:35 New York, police judiciaire
17:25 Monk
18:15 La Ferme célébrités en Afrique
19:05 Le juste prix

19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Moments de bonheur
20:37 C'est ma Terre
20:39 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:44 Météo des neiges
20:45 Diane, femme flic
22:30 Alice Nevers
23:30 Les Experts



09:03 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Les Jeux à l'essai
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:20 Rex
17:10 Paris sportifs
17:15 Rex
18:05 CD'aujourd'hui
18:10 En toutes lettres
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Météo
19:50 Météo des neiges
19:55 Image du jour
20:00 Journal
20:30 Les héros de la biodiversité

20:33 Météo
20:35 A vous de juger
22:50 Infrarouge
22:51 Nelson Mandela



08:40 Ludo vacances
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Drôle de 13 h
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
14:55 La malédiction de la Panthère rose
16:35 Culturebox
16:40 Slam
17:10 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:25 Météo des neiges
18:30 18:30 aujourd'hui
18:45 19/20 Edition nationale
18:50 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Louis la brocante
22:10 Météo
22:13 La minute épique
22:15 Ce soir (ou jamais !)
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:50 Le fugu
20:35 Magnolia



23:40 One Shot Not



09:55 Absolument stars
11:10 Caméra café 2
11:35 La petite maison dans la prairie
12:40 La météo des neiges
12:43 Météo
12:45 Le 12 45
12:50 La petite maison dans la prairie
13:40 Météo
13:45 La loi d'une mère
15:30 Le patron, c'est moi !
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 La météo des neiges
19:43 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Caméra café 2
20:40 Médium



08H45 NESS... NESSMA
10H00 Little Einsteins
10H30 Dingue de toi
11H30 Qui veut gagner des millions?
12H30 BAB EL HARA
13H30 J A D
14H30 NESS EL HAND
20H30 Variété maghrébine
21H00 NESS... NESSMA
22H30 Variété maghrébine
23.00 NESS EL HAND
23H30 Match de Foot-ball



11:25 Top chef
12:45 Friends
13:40 Stargate SG-1
16:45 Cory est dans la place
17:10 Les sorciers de Waverly Place
17:35 Friends
18:25 Stargate SG-1
19:50 Les dossiers de vis ma vie
20:15 12 Infos
20:35 Tellement vrai
22:25 La main sur le berceau



PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



12h00 : Firqat Mozart
12h45 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Prière du vendredi
14h00 : Fadhaa El-Djournouaâ
15h00 : Antoum Aydhan
15h45 : Aâlem sayarat
16h00 : Abtal ninja
16h30 : Fatawa aâla hawa
17h30 : Journal télévisé (édition Amazigh)
17h45 : Mina malaib
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Emission Ahalile
22h00 : Le Roman d'Une Vie
22h30 : Festival national de la musique actuelle à
23h30 : Inchaat dhakhema



08:30 Téléshopping
09:20 Le destin de Lisa
09:40 Le destin de Lisa
11:05 Météo
11:10 La Ferme célébrités en Afrique
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
12:58 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Le bébé de l'infidélité
16:35 New York, police judiciaire
17:25 Monk
18:15 La Ferme célébrités en Afrique
19:05 Le juste prix
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:35 Moments de bonheur
20:36 Courses et paris du jour

20:37 Météo
20:40 Trafic info
20:45 La Ferme célébrités en Afrique



23:10 Euro Millions
23:15 Link, la vie en face

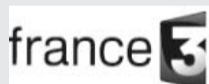


09:03 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Les Jeux à l'essai
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:20 Rex
17:10 Paris sportifs
17:15 Rex
18:05 CD'aujourd'hui
18:10 En toutes lettres
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Météo
19:50 Météo des neiges

19:55 Image du jour
20:00 Journal
20:28 Emission de solutions
20:30 Météo
20:35 N'oubliez pas les paroles :
Spéciale Saint-Valentin



23:00 Vous aurez le dernier mot !



08:40 Ludo vacances
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Drôle de 13 h
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
14:55 La malédiction de la Panthère rose
16:35 Culturebox
16:40 Slam
17:10 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:25 Météo des neiges
18:30 18:30 aujourd'hui

18:45 Le 19/20 édition nationale
18:50 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa : Aux portes du Yémen



22:25 Météo
22:28 La minute épique
22:30 Soir 3
22:55 Vie privée, vie publique, l'hebdo



19:00 Arte Journal
19:30 Giordano hebdo
19:55 A la conquête des sommets arctiques
20:40 Metropolis
23:10 Voyage à Metropolis



09:55 Absolument stars
11:10 Caméra café 2
11:35 La petite maison dans la prairie
12:40 La météo des neiges
12:43 Météo
12:45 Le 12 45

12:50 La petite maison dans la prairie
13:40 Météo
13:45 La loi d'une mère
15:30 Le patron, c'est moi !
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:45 Le 19 45
20:05 Caméra café 2
20:40 N.C.I.S.
22:20 N.C.I.S.
23:10 Californication



08H45 NESS... NESSMA
10H00 Little Einsteins
10H30 Dingue de toi
11H30 Qui veut gagner des millions?
12H30 BAB EL HARA
13H30 J A D
14H30 NESS EL HAND
20H30 Variété maghrébine
21H00 NESS... NESSMA
22H30 Variété maghrébine
23.00 NESS EL HAND
23H30 Match de Foot-ball



12:45 Friends
13:40 Stargate SG-1
16:45 Cory est dans la place
17:10 Les sorciers de Waverly Place
17:35 Friends
18:00 Friends
18:25 Stargate SG-1
19:50 Les dossiers de vis ma vie
20:15 12 Infos
20:35 Haute coiffure
22:15 Central nuit



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice
de la publication :
Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef :
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél./Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou
Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire :
SGA Bouzarjah : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

2.031 retraits de permis en 2009 à Souk-Ahras

L'état de la chaussée et les virages dangereux, le non respect du code de la route et les dépassements dangereux ont été les principaux facteurs à l'origine de 282 accidents de la circulation enregistrés par les éléments de la Gendarmerie nationale de Souk-Ahras en 2009. Ces accidents ont coûté la vie à 32 personnes en plus de 482 blessés.

Pour venir à bout de ce fléau, les gendarmes ont procédé, durant cette période, au retrait de 2.031 permis, à la mise en fourrière de 189 véhicules, et à l'établis-

sement de 1.218 contraventions et 19.994 amendes forfaitaires. Pour cette année, une nouvelle méthode de contrôle de vitesse autorisée est entrée en service; il s'agit des radars mobiles montés sur des véhicules en déplacement permanent, ce qui permettra d'épingler tout chauffard n'importe où et à n'importe quel moment. Des séances de sensibilisation à la radio régionale ont été programmées par le chef d'état-major afin d'informer les automobilistes sur cette nouvelle procédure.

Un dealer appréhendé à El-Kala

Un dealer a été appréhendé, avant-hier, par les éléments de la police judiciaire. Le mis en cause a été pris en flagrant délit en possession de 30 grammes de kif traité destiné à la vente aux jeunes des divers quartiers de la ville. Un dossier judiciaire a été constitué et le dealer, répondant aux initiales A. K., sera présenté en principe aujourd'hui devant le

procureur de la République qui décidera de son sort. Au niveau de cette ville, plusieurs dealers ont été incarcérés au niveau de la prison de la ville. Un des plus connus de cette région, et qui a été pris en flagrant délit par les éléments de la brigade communale de Gendarmerie, a été condamné sévèrement par le juge du parquet d'El-Kala dans la wilaya d'El-Tarf.

Deux morts et deux blessés dans un accident à Chlef...

Un accident mortel s'est produit mardi dernier à 9h50mn du matin à proximité du village de Harchoune. Selon la Protection civile qui est intervenue pour transporter les victimes, deux voitures de tourisme et deux camions avec remorques se sont heurtés pour des raisons que l'enquête de la gendarmerie déterminera. Du premier véhicule de type Faw les

sapeurs pompiers retireront les corps sans vie de deux personnes. L'une de sexe masculin âgée de 57 ans et une femme de 38 ans. Quant à la deuxième voiture, de type Toyota, le bilan est moins lourd car les deux passagers, quoique grièvement blessés, ont été évacués vers l'hôpital de Ouled-Mohamed. Il s'agit de deux hommes âgés de 26 et 55 ans.

Apparemment et contrairement aux espérances des automobilistes utilisant cet axe routier (autoroute), qui prédisaient une nette régression des accidents, le contraire est en train de se produire. Selon la Protection civile, 40% des accidents survenus sur les routes de la wilaya de Chlef se produisent sur l'autoroute Est-Ouest.

... et un garçon de 14 ans meurt foudroyé à Taougrirt

La foudre a tué à Taougrirt, dans la wilaya de Chlef, un adolescent âgé de 14 ans dans la journée de mardi dernier. Alertés, les sapeurs pompiers se sont rendus sur les lieux du drame pour transporter la dépouille du jeune garçon vers la morgue de l'hôpital de Sobha. Cette région se distingue par la fréquence de ce phénomène dangereux puisqu'on dénombre à ce jour 4 décès. Un cinquième a eu la vie sauve grâce à l'intervention rapide des pompiers et des soins intensifs qui lui ont été prodigués par les secouristes. Un vrai miracle selon les habitants de cette localité. Reconnu comme un phénomène extrêmement dangereux, cet éclair, qui provient exclusivement d'un nuage appelé Cumulonimbus lors d'un

orage atteint la surface de la terre avec une température qui avoisine les 30.000° Celsius. Les brûlures et commotions électriques provoquées lorsqu'il frappe un être humain sont souvent mortelles. Toutefois quelques règles élémentaires de comportement lors d'un orage violent peuvent être salutaires. Par ailleurs, compte tenu de ce phénomène récurrent, la Protection civile envisage de mener une campagne de sensibilisation destinée à un large public sur les effets directs ainsi qu'aux influences plus insidieuses de ses effets indirects. Des recommandations concernant les secours aux foudroyés seront également au menu de cette campagne de sensibilisation.

Un parking de 8 mille places pour soulager Tizi Ouzou

La Direction de l'environnement de Tizi-Ouzou a annoncé la prochaine réalisation d'un immense parking d'une capacité de 8 mille places. L'infrastructure sera réalisée sur l'anciennes décharge publique de Boukhalfa dans la banlieue de Tizi-Ouzou. Cette décharge a été fermée après la mise en service du centre d'enfouissement technique. Les travaux pour la réalisation de ce parking, inscrit dans le cadre de l'aménagement urbain de la capitale du Djurdjura, ont

déjà démarré. Une enveloppe budgétaire de 15 milliards de centimes a été allouée à sa réalisation.

Ce projet est d'une grande importance pour les habitants de la ville des Genêts et pour ses visiteurs qui pâtissent de l'absence d'aires de stationnements ainsi que de la poussée incontrôlable des parkings informels payants à travers les rues et quartiers de la ville. «On ne peut pas prendre nos véhicules pour effectuer des courses en ville. Ces parking obligatoires,

à chaque tournant, nous obligent à déboursier au moins 50 DA pour chaque arrêt. On ne peut même pas refuser de payer si on veut éviter le pire» nous dira un habitant. Ce parking, très attendu, mettra peut-être fin aux pratiques de ces opportunistes qui profitent de toutes les situations pour tenter de se remplir les poches.

Rappelons qu'un autre grand projet sera réalisé dans cette même zone, celui d'un complexe sportif de 50 mille places.

L'INFORMATIQUE POUR UNE GESTION OPTIMALE DES CIMETIÈRES À ORAN

Le recours à l'outil informatique pour la gestion des cimetières par l'Agence communale des pompes funèbres d'Oran est jugée comme la solution "toute indiquée" tant par les visiteurs que par les services en charge de ces lieux de recueillement. Selon les responsables de cette agence, le recours à un tel procédé, en voie de concrétisation, s'avère une "nécessité impérieuse" face aux nombreuses demandes formulées par les citoyens, relatives notamment aux numéros des actes de décès d'un parent ou à la localisation du lieu d'inhumation d'un proche. Créée en 1977, l'Agence des pompes funèbres d'Oran reçoit mensuellement plus de 300 citoyens de différentes régions de la wilaya et plus de 120 des wilayas limitrophes, sollicitant, pour l'essentiel, des informations pour compléter des dossiers administratifs, notamment ceux inhérents aux procédures d'obtention du capital décès ou d'une pension de réversion. La recherche, souvent problématique, des sépultures a amené beaucoup de visiteurs à se confier à cette agence, qui renseigne sur l'emplacement du cimetière, le carré et la ligne dans laquelle est enterré leurs proches, a souligné la même source, ajoutant que la méthode classique de renseignement nécessite beaucoup de temps et d'efforts, surtout lorsque le demandeur ne dispose que de peu d'informations sur la personne décédée. Souvent, des citoyens se font aider par les fossoyeurs ou les agents de cimetières pour accéder à la tombe d'un proche. C'est le cas d'une citoyenne résidant en Belgique qui a confié à l'APS avoir rencontré "toutes les peines du monde" pour localiser, en vain, la tombe de son père, enterré au cimetière de Ain El Beida. "Je n'ai pu me recueillir sur l'être cher qu'en ayant recours à l'Agence", a-t-elle reconnu. Devant l'extension de ces cimetières, de nombreuses personnes visitant les lieux que lors d'occasions religieuses, ont souvent recours à des "repères" pour localiser les sépultures de leurs proches. Pour ce citoyen venu de Mostaganem se recueillir sur la tombe de sa mère au cimetière de Sidi Ghrif à proximité du quartier populaire "Es Sanawber", le nombre des tombes a tellement grossi qu'il n'est quasiment plus possible de les distinguer avec précision. Le projet d'introduction de l'outil informatique dans la gestion des cimetières sera livré en juin prochain, ce qui permettra l'établissement d'un fichier renseignement tout à la fois sur les numéros des carrés et des tombes, les dates d'inhumation et même les alignements. Le projet d'introduction de l'outil informatique dans la gestion des cimetières sera livré en juin prochain, ce qui permettra l'établissement d'un fichier renseignement tout à la fois sur les numéros des carrés et des tombes, les dates d'inhumation et même les alignements des cinq cimetières gérés par l'agence que sont "Ain El Beida", "Moul Eddouma", "Sidi El Ghrif", "El Melh" et "le cimetière chrétien", a annoncé le directeur-adjoint de l'Agence communale des pompes funèbres. Lancé en août dernier, ce projet concerne l'utilisation d'un programme informatique spécial élaboré par un ingénieur et supervisé par un groupe d'agents de l'Agence. Le but de cette opération réside aussi dans la création d'une cartographie des cimetières de la commune d'Oran supervisée par l'Agence pour permettre aux citoyens, à l'avenir, de se faire délivrer l'autorisation d'enterrement par voie informatique au bureau d'accueil situé au centre-ville d'Oran, qui sera renforcé par l'ouverture d'un second bureau à hai "Oussama". Il a été décidé également la création d'un bureau de recherche au niveau du cimetière chrétien, situé au quartier "El Hamri", a signalé la même source. Constituant un des éléments du tissu urbain de la ville d'Oran, les cimetières dont ceux de "Moul Eddouma" et "Sidi El Ghrif", les plus anciens dans la wilaya, vont bénéficier d'un projet de réhabilitation, qui sera lancé cette année.

Cette opération touchera plusieurs aspects dont la reconstruction des clôtures et la programmation de travaux d'entretien et de nettoyage. Ces cimetières font partie de l'histoire de la ville. Le plus ancien, celui de "Sidi El Ghrif", a hai "Es-Sanawbar" (ex-Planteurs), remonte à 1792. Le cimetière "Moul Eddouma" situé au pied du mont Murdjadjo et créé en 1868, figure également parmi les plus anciens d'Oran, tout comme celui de "El Melh" implanté au quartier "Es Salem". Créé en 1924, selon des études à l'Université d'Es Sénia (Oran), il tire son nom de la nature saline du sol sur lequel il est édifié.



Le projet d'introduction de l'outil informatique dans la gestion des cimetières sera livré en juin prochain, ce qui permettra l'établissement d'un fichier renseignement tout à la fois sur les numéros des carrés et des tombes, les dates d'inhumation et même les alignements des cinq cimetières gérés par l'agence.



INSOLITE

Grande-Bretagne : un tank oublié sur le parking d'un pub

Peu avant Noël 2009, un homme a garé un tank sur le parking d'un pub manucien. Début février 2010, le tank est toujours là et personne n'a de nouvelles de son propriétaire.

Les gérants du Four In Hand, un pub de Manchester, recherchent le propriétaire d'un tank garé sur le parking de leur établissement depuis fin décembre 2009. Un homme leur avait alors demandé s'il pouvait garer son imposant véhicule sur l'espace de stationnement de leur pub, il n'a pour le moment pas reparu. Personne ne connaît son nom, ni son adresse. "Je pense que le type qui possède ce tank s'en sert pour des enterrements de vie de garçon", hasarde le propriétaire du pub. En attendant, le tank est devenu une attraction



pour les clients du Four In Hand, qui se font tirer le portrait à côté du véhicule militaire.

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h55	Fadjr : 5h59	Fadjr : 6h00	Fadjr : 6h06	Fadjr : 6h14	Fadjr : 6h25	Fadjr : 6h28	Fadjr : 6h31
Dohr : 12h44	Dohr : 12h47	Dohr : 12h48	Dohr : 12h54	Dohr : 13h03	Dohr : 13h14	Dohr : 13h17	Dohr : 13h20
Asr : 15h41	Asr : 15h44	Asr : 15h46	Asr : 15h52	Asr : 16h00	Asr : 16h13	Asr : 16h17	Asr : 16h20
Maghreb : 18h04	Maghreb : 18h07	Maghreb : 18h10	Maghreb : 18h15	Maghreb : 18h23	Maghreb : 18h36	Maghreb : 18h40	Maghreb : 18h44
Icha : 19h27	Icha : 19h30	Icha : 19h32	Icha : 19h38	Icha : 19h46	Icha : 19h58	Icha : 20h01	Icha : 20h04

APRÈS TOYOTA, HONDA RAPPELE 400 MILLE VÉHICULES

Déboires en chaîne pour les constructeurs japonais

Décidément, les déboires n'en finissent pas pour les constructeurs automobiles japonais. En effet, après les problèmes de freinage et d'accélérateur décelés sur un certain nombre de véhicules du géant de l'automobile Toyota, lequel a dû rappeler plusieurs dizaines de milliers de ses voitures à travers le monde, c'est au tour de son compatriote Honda, deuxième constructeur automobile nippon, de rappeler mardi plus de 400 mille véhicules à cause d'un airbag défectueux.

PAR YOUNES DJAMA

Le défaut des Honda affecte principalement des voitures vendues en Amérique du Nord, notamment les modèles Civic et Accord produits en 2001 et 2002. En cas de collision et de déclenchement du coussin de sécurité, ce dernier peut exploser en raison d'une pression excessive dans le gonfleur, et provoquer "une dispersion de fragments de l'airbag, avec risque de blessures pour les occupants du véhicule", a expliqué Honda dans un communiqué. Selon la même source, une douzaine d'accidents ont été recensés, dont un mortel. Conséquence : hier mercredi, à la Bourse de Tokyo, l'action Honda a perdu mercredi 1,63%, tandis que Toyota a légèrement rebondi de



Un show room du constructeur Toyota.

0,44%. Les véhicules rappelés, produits en 2001 et 2002, sont au nombre de 378.758 aux Etats-Unis, 41.685 au Canada et le reste dans d'autres régions du monde, dont 4.042 au Japon, a précisé le constructeur. Les modèles concernés sont les Accord, Civic, TL, CR-V et Odyssey aux Etats-Unis et au Canada, les Pilot et CL aux Etats-Unis seulement, et les Inspire, Saber et Lagreat au Japon. Ce n'est pas la première fois que ce genre de problèmes survient sur les véhicules Honda. Et pour cause, un total de 514.355 voitures dans le monde avaient déjà dû retourner chez le garagiste entre novembre 2008 et juillet 2009 à cause de ce même problème. De leur côté, les autorités amé-

ricaines ont fait état de plusieurs accidents, dont au moins un mortel, dus à ce défaut. Les nouvelles mesures ont été décidées après une enquête interne du constructeur, qui a identifié un dysfonctionnement dans une étape de la chaîne de production. Tous les véhicules, potentiellement affectés, ont donc été rappelés également, même si aucun nouvel incident n'a été signalé. Au total, Honda aura donc rappelé 952.118 véhicules depuis 2008 à cause de ce problème d'airbag. Fin janvier, le deuxième constructeur nippon avait en outre annoncé le rappel de 646 mille voitures dans le monde, en raison d'un risque d'incendie dans le système d'ouverture des vitres. Par ailleurs, le P-dg du constructeur automobile japonais Toyota, Akio Toyoda, devrait se rendre devant le Congrès américain pour s'expliquer sur les défauts techniques qui ont entraîné des millions de rappels de voitures, a déclaré hier mercredi le ministre japonais des Transports.

«Il (Akio Toyoda, Ndlr) devra donner une explication à tous les acteurs concernés. Donc, si le Congrès en fait la demande, je veux qu'il y réponde et qu'il fournisse une explication sincère», a indiqué Seiji Maehara. Y. D.

CÉLÉBRATION DU "MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS" AUX ETATS-UNIS

Des danseurs américains à Alger et Oran



Dans le cadre de la coopération culturelle entre l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Alger et le ministère de la Culture, deux danseurs américains séjourneront en Algérie du 13 au 21 février 2010. Dans un communiqué rendu public, hier, l'ambassade des Etats-Unis à Alger précise que les deux danseurs de «Battery Dance Company» de New York, Robin Cantrell et Sean Scantlebury, visiteront l'Algérie dans le cadre de la célébration du «Mois de l'Histoire des Noirs». Durant leur séjour, précise la missive, «ils animeront des ateliers de travail pour les étudiants du ballet de l'Office national pour la Culture et l'Information», et ce, du 14 au 17 février. Par la suite, ils se produiront avec le ballet de l'ONCI au Théâtre régional d'Oran, le 19 février 2010 à 19h et donneront un spectacle le 20 février 2010 à la salle El Mouggar à Alger. «Battery Dance Company» célèbre sa 35^e saison cette année. Basée dans le district sud de Manhattan à New York, la Société est reconnue pour son excellence artistique sur scène, associée à son travail novateur dans le domaine de l'enseignement des arts. Le groupe s'est produit et a enseigné en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Ses principales présentations comprennent des spectacles au théâtre Mohammed-V à Rabat, au théâtre Moulay-Rachid à Casablanca, à l'Opera-House de Tunis, au centre culturel Noor-Hussein à Amman, au conservatoire Sebanci à Konya et au Festival de danse Metu d'Ankara. I. A.

ANNABA

Arrestation d'un dealer en possession de 2 kg de drogue

PAR RAFRAF M.

Agissant sur renseignements, les services de sécurité ont réussi avant-hier, dans un guet apens tendu dans un café situé dans le quartier chaud de Djebanet-Lihoud, à arrêter en flagrant délit de transaction, un dealer activement recherché, en possession de 2 kg de cannabis (kif traité). Les éléments de la brigade des stupéfiants ont également interpellé l'individu qui s'appropriait à acheter la came et sur lequel a été trouvée une importante somme d'argent en dinars et en euros. Les enquêteurs sont convaincus que les deux mis en cause, agissent au sein d'un réseau organisé, spécialisé

dans la contrebande et le trafic de drogue... Les filières sont basées aux frontières tunisiennes. Selon une étude récente commanditée par une agence onusienne, Annaba, 4e ville du pays, est devenue la première plaque tournante en Algérie du trafic de psychotropes, d'où l'explication, aux yeux des spécialistes de la lutte contre la drogue, de l'augmentation de la délinquance violente. En effet, sous l'emprise de la drogue, les jeunes délinquants n'hésitent pas à agresser sauvagement leurs victimes. Les atteintes contre les personnes sont classées en tête dans les statistiques des crimes et délits, fournies par la police à Annaba. R. M.

BÉJAÏA

Un terroriste abattu près de Boudjellil

Les services de sécurité ont réussi à éliminer, dans la matinée de mardi passé, vers les coups de 7 h, un dangereux terroriste, au lieu dit Hamda, dans la commune de Boudjellil à Tazmalt, Béjaïa, apprend-on de sources sécuritaires. Une arme automatique de marque Kalachnikov a été également récupérée par les forces combinées de l'armée lesquelles, appuyées par les Patriotes de la région, mènent depuis quelques jours déjà une vaste opération de ratissage dans les massifs boisés de Metchik (Boudjellil) et de Bouni (Ighil-Ali). Ces massifs seraient encore infectés par des islamistes armés ayant fui d'autres régions du pays. Selon nos sources, c'est dans ces forêts denses situées à la lisière des frontières des wilayas de Béjaïa, Bouira et Bordj Bou-Arréridj, que des groupuscules réfractaires de l'ex-GSPC se réfugient pour y installer leurs bases de repli. A noter que le corps du terroriste abattu a été transféré vers la morgue de l'hôpital d'Akbou pour identification. Pour rappel, les forces de sécurité avaient déjà éliminé, le 13 janvier passé, cinq terroristes et récupéré quatre Kalachnikovs dans un traquenard tendu au carrefour de Boudjellil, un endroit dénommé Bouaziz. Ghiles Aksil

Très Libre

ANOMALIE MÉCANIQUES HONDA SUR LES TRACES DE TOYOTA!...



sidou@lemidi-dz.com